

Le 11^{ème} Congrès : L'épreuve de la culture institutionnelle...

Mus par une maturité politique et organisationnelle, les Usfpéistes ont opté, en toute conscience, pour une démarche préparatoire de la prochaine étape qui enrachine davantage les valeurs de la réflexion institutionnelle collective

Lire Rissalat Al Ittihad en page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9502

Mardi 28 Décembre 2021

Les préparatifs vont bon train pour un 11^{ème} Congrès à la hauteur du parti des forces populaires

Driss Lachgar : La participation de tous les Ittihadis qui ont mené la lutte et se sont engagés, en toute responsabilité, dans tous les combats organisationnels et électoraux du parti est primordiale

Mouad Mrabet : La vague Omicron serait plus rapide et plus courte que la vague Delta



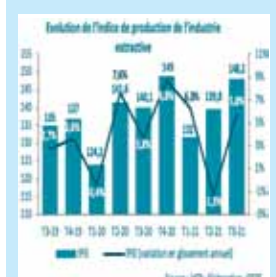
Page 4

Situation lamentable et préoccupante des droits humains en Algérie



Page 6

Les activités secondaires connaissent une évolution favorable



Page 10



Lire page 3

Le 11^{ème} Congrès : L'épreuve de la culture institutionnelle...



Les Itihadies et Itihadis poursuivent les préparatifs de leur 11^{ème} Congrès en se penchant sur les affaires de leur parti dans un contexte national, régional et international caractérisé par de grandes mutations et par le souci de l'excellence et la rigueur.

Mus par une maturité politique et organisationnelle, ils ont opté en cela, en toute conscience pour une démarche préparatoire de la prochaine étape qui enracine davantage les valeurs de la réflexion institutionnelle collective, fondée sur l'accumulation des réalisations juridiques, opérationnelles et politiques.

Ils ont ainsi choisi de préparer leur congrès à partir des institutions et structures internes du

parti en s'appuyant sur son arsenal juridique tout en adoptant une culture institutionnelle ayant longtemps constitué l'un des piliers du discours itihadi et du projet politique et réformiste de l'USFP.

Les institutions et l'Etat des institutions, étant la pierre angulaire de l'édification du projet politique itihadi, d'aucuns s'accrochent bec et ongles à l'existence institutionnelle dans leur examen des questions fondamentales d'une part et en trouver les réponses adéquates d'une autre.

Nulle démocratie au milieu du vide absolu et du long boulevard politique ne peut être considérée comme une démocratie sérieuse et productive à même de solutionner les problématiques organisationnelles et les problématiques du pays.

Or, certaines tendances tantôt individuelles, tantôt plurielles préméditent d'exposer des problématiques en marge des institutions même du parti, paradoxe incongru estimant que le sauvetage de l'arbre peut se faire en lui jetant des pierres de l'extérieur du jardin.

Ce courant revêt plusieurs formes dont la quête de règlements autres que ceux en vigueur quant à la maîtrise de l'arbitrage politique au milieu des institutions du parti et à la recherche de jugements allant à l'encontre des frères ennemis ou du devenir des instances partisanes, dépourvues d'enseignements du présent dans un saut loin d'être dialectique du passé... vers le futur virtuel.

L'absurdité de cet état de choses est encore plus déséquilibrante quand certains annoncent la mort du parti pendant qu'ils scrutent son avenir et lui cherchent des issues.

Le débat serein et responsable suppose qu'on se penche sur le départ à travers la question suivante : N'est-il pas absurde de procurer aux morts au sein des partis un avenir dans la vie politique après les avoir ensevelis et enterrés...

Peut-être que la réponse réside en une modestie nécessaire en vue d'édifier des valeurs communes et un horizon commun.

Et l'humilité consiste au fait de s'abstenir de considérer celui qui n'a eu de cesse de poursuivre la défense des derniers bastions d'une existence efficace comme accusé et dont « le grief » n'est autre que la fidélité au parti. L'humilité consiste

aussi au fait de reconnaître ses erreurs après s'être permis de s'en prendre au parti en pleine bataille politique, tant au niveau électoral, institutionnel, qu'organisationnel, et de le charger de tous les maux de la vie politique sans distinction aucune, tout en s'acharnant à en sous-estimer l'existence et les réalisations de toutes celles et de tous ceux qui ont lutté de toute leur force contre son éclatement ou son fractionnement depuis le célèbre appel d'Abdelouahed Radi concernant le danger qui se faisait imminent d'un suicide collectif.

Il est de notre responsabilité militante d'appeler, de manière ferme et claire, à adopter une appartenance consciente des centaines de militantes et militants à travers le pays, en tant que véritable défi de légitimité pour parler au nom d'Al Itihad, de son histoire et de son avenir.

C'est un moment démocratique par excellence, ouvert à toutes les itihadies et tous les itihadis, c'est aussi un moment propice pour attirer une nouvelle jeunesse et de nouveaux cadres capables de faire face aux mutations actuelles du pays, en adoptant un esprit conciliant auquel beaucoup ont adhéré, contrairement à quelques-uns qui n'ont pas daigné y prendre part, faisant preuve d'une arrogance qui suscite de nombreuses interrogations.

L'USFP n'a d'autre choix que de gagner et de se transcender pour consolider la culture des institutions à l'heure où les intermédiaires politiques, syndicaux, sociaux et culturels ne cessent de perdre de leur influence, menaçant d'un vide institutionnel, d'un manque de confiance et d'une banalisation des mécanismes de la démocratie. Ce qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le pays. Notre environnement régional en est la plus grande illustration.

La conviction des Itihadies et Itihadis que l'USFP appartient à la nation, aux militants du parti ne peut en aucun cas signifier se débarrasser du paramètre institutionnel en abordant les conditions du parti, ou en évaluant ses performances et en prévoyant son avenir. Le critère institutionnel est au contraire une exigence émanant de la nation, des sympathisants et des militants actifs qui ne suspendent pas leur adhésion au parti jusqu'à ce que les conditions soient meilleures

Vive l'Union socialiste des forces populaires...



Mus par une maturité politique et organisationnelle, les Usfpistes ont opté, en toute conscience, pour une démarche préparatoire de la prochaine étape qui enracine davantage les valeurs de la réflexion institutionnelle collective

Les préparatifs vont bon train pour un 11^{ème} Congrès à la hauteur du parti des forces populaires

Driss Lachguar : *La participation de tous les Ittihadis qui ont mené la lutte et se sont engagés, en toute responsabilité, dans tous les combats organisationnels et électoraux du parti est primordiale*

Une importante réunion entre le Bureau politique de l'USFP et les secrétaires provinciaux et régionaux, tenue la fin de la semaine dernière au siège central du parti à Rabat, a mis en place la feuille de route pour l'organisation du 11^{ème} Congrès du parti qui aura lieu les 28, 29 et 30 janvier prochain.

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar, a affirmé dans son allocution d'ouverture que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs du 11^{ème} Congrès de l'USFP, ajoutant que le parti se penche désormais sur les préparatifs logistiques pour que les travaux du Congrès se tiennent dans les meilleures conditions.

En ce sens, Driss Lachguar a souligné que l'élection des congressistes aura lieu du 8 au 16 janvier, et que les listes seront arrêtées définitivement du 16 au 21 janvier au niveau provincial et central.

Le Premier secrétaire a également fait savoir que des plateformes pour les congressistes seront mises en place, à travers les régions du Royaume et qu'elles seront équipées de tous les moyens logistiques et organisationnels à même de faciliter leur travail durant le Congrès national.

Le Premier secrétaire a également abordé, lors de cette réunion avec les secrétaires

provinciaux et régionaux, la question des cartes d'adhésion, soulignant la nécessité d'initier ce processus au niveau de chaque province pour garantir aux citoyens et aux sympathisants qui se sont engagés aux côtés de notre parti dans toutes les étapes de lutte, leur droit d'adhésion, mettant en exergue l'importance du processus d'élection des congressistes et la nécessité de la participation de tous les Ittihadis, qui ont mené la lutte et se sont engagés, en toute responsabilité, dans tous les combats organisationnels et électoraux du parti.

«Aujourd'hui, les Marocains suivent avec intérêt toutes nos discussions et débats, malgré les désinformations et les attaques que nous subissons de la part de certains sur les réseaux sociaux», a martelé le dirigeant ittihadiste tout en ajoutant : «Nous voulons aller au Congrès national avec ceux qui ont lutté et consenti des sacrifices pour le parti dans toutes les grandes étapes et batailles, et engager une véritable discussion sur notre projet dans les prochains jours».

Driss Lachguar a, par ailleurs, salué le travail sérieux et responsable des secrétaires du parti dans les provinces et les régions, en s'adressant à eux en ces termes : «Vous avez travaillé en toute responsabilité et avez des visions d'organisation et de travail futuristes».

Le Premier secrétaire a souli-



gné que la décision finale reste en fin de compte exclusivement entre les mains des militants ittihadis, ajoutant que «l'institution des secrétaires des provinces reste l'unique mécanisme pour la mise en œuvre de toutes les décisions du parti, car elle est le dynamo du parti, et les personnes

qui en ont la charge rendent un grand service au parti au niveau organisationnel».

Le Premier secrétaire a indiqué que les documents politique et organisationnel et les projets de résolutions seront au centre des discussions de tous les militants ittihadis dans les provinces et les régions, et que l'opinion publique pourrait accéder à ces projets et en débattre, notant qu'un sérieux et responsable débat sera ouvert à partir de la semaine prochaine sur ces documents et projets avec les militants et l'opinion publique.

Il a expliqué en outre que des rencontres et des réunions seront programmées au cours du mois de janvier prochain, et qu'une discussion sera ouverte avec tous les organes du parti, en distanciel ou en présentiel selon la situation épidémiologique.

Il a également souligné qu'il a été confirmé aujourd'hui que le prochain Congrès ne peut être tenu qu'en distanciel en raison de l'évolution de la situation épidémiologique dans notre pays».

Il a rappelé que l'USFP était le premier parti au Maroc à pouvoir travailler à distance et à ne

pas interrompre ses activités organisationnelles.

Lors de cette réunion, le Premier secrétaire a mis en exergue la transparence de la gestion financière du parti, révélée par le dernier rapport de la Cour des comptes, qui souligne la véracité de ses dépenses et de ses comptes annuels. A noter que la Cour des comptes a adressé, dans le cadre de la vérification des comptes annuels et de l'authenticité des dépenses, deux observations au responsable national de l'USFP le 26 juillet 2021, l'invitant à fournir les justifications nécessaires. La Cour a reçu la réponse le 10 août dernier, et a reconnu que l'USFP avait fourni des justifications suffisantes concernant les deux observations précitées.

Cette réunion, à laquelle ont assisté les membres du Bureau politique, a connu un riche et responsable débat entre les participants. Les interventions des secrétaires provinciaux et régionaux ont porté sur les préparatifs organisationnels et logistiques à même d'assurer le succès du prochain Congrès de l'USFP.

Mourad Tabet



Mouad Mrabet : *La vague Omicron serait plus rapide et plus courte que la vague Delta*



La troisième vague de transmission communautaire liée au variant Omicron, qui a débuté il y a deux semaines au Maroc, serait plus rapide et plus courte que la vague Delta, a estimé le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique, Mouad Mrabet. "Selon notre approche en épidémiologie du terrain, basée sur les expériences et les observations, la vague actuelle sera

probablement plus rapide et plus courte que la vague Delta", a indiqué M. Mrabet, également président de l'Association nationale d'épidémiologie de la covid-19 au 26 décembre.

Cette vague va durer probablement onze semaines, avec un pic durant la semaine du 17 au 23 janvier 2022, a-t-il précisé, soulignant que tout dépend du degré d'adhésion de la population aux mesures préventives et aux dispositifs mis en place par le gouvernement.

Selon lui, après une analyse des indicateurs, la vague III a commencé la semaine du 13 au 19 décembre et a été confirmée la semaine du 20 au 26 décembre, durant laquelle trois régions sont passées du niveau faible (vert) au niveau modéré (orange).

M. Mrabet a, dans ce sens,

fait état d'un "fort changement hebdomadaire" du nombre de cas (presque 50%) la semaine dernière par rapport à la semaine précédente, avec un taux de reproduction de 1,42.

Le taux de positivité hebdomadaire a augmenté, quant à lui, à 3,1%, alors que le nombre de cas graves a aussi évolué malgré que l'incidence hebdomadaire de Covidose grave reste toujours faible <1/100.000 Hts, a-t-il poursuivi. "La vague est là, malheureusement. Nous avons raté six semaines de période inter-vague pour renforcer notre immunité par la vaccination. Nous avons aussi donné

toutes les facilités possibles à ce virus pour se propager à travers la levée totale de toutes les barrières (masque, distanciation, hygiène)", a-t-il averti. Pour réduire la gravité et la mortalité de la vague actuelle, M. Mrabet a souligné l'importance de remettre en urgence les barrières pour contribuer à la réduction de la diffusion du virus et réduire ainsi la probabilité qu'il arrive aux sujets à risque des complications/décès, d'augmenter l'immunité par la vaccination pour réduire significativement le risque de Covidose grave et de respecter le protocole thérapeutique.

Une 3^{ème} dose du vaccin AstraZeneca augmente considérablement les anticorps contre Omicron

Le vaccin AstraZeneca contre le Covid-19 a "considérablement" augmenté les niveaux d'anticorps contre le variant Omicron du SRAS-CoV-2 après une troisième dose de rappel, selon les données d'une nouvelle étude de l'Université d'Oxford.

"Le vaccin AstraZeneca Covid-19 (ChAdOx1-S [recombinant]) a considérablement augmenté les niveaux d'anticorps contre le variant Omicron du SRAS-CoV-2 (B.1.1.529) après une troisième dose de rappel, selon les données d'une nouvelle étude en laboratoire", rapporte le groupe pharmaceutique AstraZeneca dans un communiqué, notant que l'étude a été réalisée indépendamment par des chercheurs de l'Université d'Oxford et les résultats ont été publiés en ligne sur le serveur de préimpression bioRxiv.

Le Maroc et le Nigeria collaborent pour la mise en place d'initiatives d'énergie solaire

Le gouvernement fédéral du Nigeria, en collaboration avec le Maroc et le gouvernement de l'État de Jigawa, travaille sur la mise en place d'initiatives d'énergie solaire afin de stimuler l'utilisation de l'énergie dans la zone nord-ouest et dans d'autres régions du pays, a révélé le commissaire de l'État de Jigawa pour les Terres, le Logement et la Planification urbaine et régionale, Sagir Musa Ahmed.

M. Ahmed a indiqué que le projet prévu serait implanté dans le conseil local de Gwiwa, zone du gouvernement local de l'État de Jigawa, avec une allocation de terres estimée à 200.000 hectares pour le projet, a rapporté le journal local "The Guardian" dans son édition de vendredi.

Selon lui, l'énergie solaire est une initiative du gouvernement marocain, en collaboration avec le gouverne-

ment fédéral et le gouvernement de l'État de Jigawa, visant à améliorer l'approvisionnement en électricité dans le pays, en particulier dans les États de Zamfara, Jigawa, Katsina et Yobe, a indiqué le journal, ajoutant que le projet devrait contribuer à l'amélioration de la production d'électricité dans les États susmentionnés et dans le pays en général.

M. Ahmed a déclaré que dans le cadre du projet proposé, l'administration actuelle s'est engagée et œuvre à la réalisation des objectifs souhaités en raison de son importance.

Le commissaire a également précisé que 934.000 hectares de terres avaient également été alloués à des fins industrielles, 934.000 hectares aux institutions étatiques et fédérales, tandis que 192.000 hectares de terres ont été désignés pour l'expansion et la construction d'hôpitaux.

"Ce sur quoi nous nous concentrons maintenant est la manière de projeter notre progression au cours des dix prochaines années dans le cadre d'un système d'administration foncière efficace et performant", a-t-il souligné, notant que "notre plan consistait à mettre en place des initiatives d'urbanisme solides dans nos cinq conseils d'émirats afin de créer des villes modernes et développées dans un avenir proche".

En ce qui concerne les réalisations, le commissaire a déclaré que le gouvernement de l'État avait délivré plus de 1.920 certificats d'occupation aux propriétaires légitimes par le biais d'une procédure systématique d'administration des terres, en concevant et en approuvant la fourniture de 500 unités de logement dans les principales villes des 27 conseils locaux de l'État de Jigawa.

Décès de Mohamed Jdaini

Le militant ittihadi et bâtonnier des avocats d'Oujda, Mohamed Jdaini a rendu l'âme le 19 décembre 2021.

Natif de Berkane en 1936, le regretté avait obtenu sa licence en droit en 1959 à l'Université du Caïre.

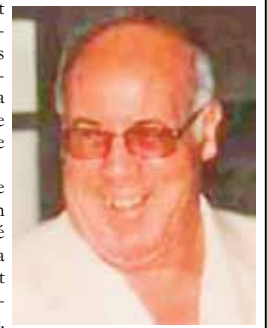
En 1960, il a rejoint l'Université Mohammed V de Rabat où il a décroché son diplôme d'études supérieures en droit public.

Le regretté avait fait partie des avocats qui avaient défendu le martyr Mehdi Benbarka et le défunt Abderrahim Bouabid.

En ces douloureuses circonstances, les Ittihadi(e)s présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille du regretté.

Puisse Dieu avoir l'âme du défunt en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.



Le Maroc et la Corée du Sud se préparent à fêter le 60^{ème} anniversaire de leurs relations diplomatiques

Le Maroc et la Corée du Sud se préparent à fêter, en 2022, le 60^{ème} anniversaire de leurs relations diplomatiques avec un riche programme d'activités et d'événements mettant en exergue l'excellence des liens de coopération unissant les deux pays.

Ainsi, la Korea Arab-Society (KAS), en collaboration avec l'ambassade du Maroc en Corée du Sud et l'ambassade de la République de Corée à Rabat, vient de dévoiler le logo officiel retenu pour ces événements commémoratifs, qui auront lieu tout au long de l'année pour donner à cet anniversaire tout l'éclat qu'il mérite à l'image des excellentes relations qui ont toujours existé entre les deux pays.

Réalisé par Anas Sidki, un jeune créateur de la ville d'Alfouar, le logo vainqueur a été conçu d'une manière reflétant un brassage harmonieux des figures géométriques de l'art architectural marocain et la calligraphie coréenne.

Les couleurs nationales des deux pays (le rouge, le vert et le

bleu), l'étoile verte du Royaume et la fleur nationale sud-coréenne, la Mugunghwa, se côtoient au milieu du logo dans un air de douceur traduisant l'évolution sereine des relations bilatérales depuis leur établissement il y a 60 ans, un chiffre ingénieusement reflété sur le logo en s'inspirant des symboles coréens, le Yin et le Yang, qui ornent le drapeau de ce pays asiatique.

Le logo a été choisi par un jury parmi 105 logos proposés par des candidats venus du Maroc et de Corée. Le deuxième prix a été attribué à Mme Chaemin Kim (Corée du Sud) alors que le troisième prix a été remporté par Zakaria Edderyouch (Maroc).

S'exprimant lors de la cérémonie de remise des prix, organisée virtuellement en raison de la pandémie du Covid-19, l'ambassadeur du Maroc en Corée du Sud, Chafik Rachadi, a tenu à féliciter les lauréats, en soulignant le caractère unique et créatif des logos proposés.

L'ingéniosité des concurrents reflète les relations amicales



qu'entretiennent les deux pays, a dit l'ambassadeur, formant le vœu de voir les différents événements prévus l'année prochaine traduire la solidité des liens entre les deux pays et la trajectoire très prometteuse de leurs relations.

Il a, dans ce contexte, rappelé que la première représentation di-

plomatique permanente de la Corée du Sud sur le continent africain a vu le jour au Maroc, et ce en 1962.

A travers les six dernières décennies, les relations marocoréennes ont réalisé des bonds qualitatifs dans tous les domaines, a encore indiqué le di-

plomate, soulignant que la célébration du 60^{ème} anniversaire des relations diplomatiques entre les deux pays représente une étape importante dans l'histoire de ces relations et offre l'occasion de mettre en valeur leur évolution positive dans tous les domaines.

Soldats marocains à la Guerre de Corée

Le symbole d'une amitié qui se renforce

En entrant à Pusan, une ville portuaire sud-coréenne sur la mer de l'Est, un sentiment de sérénité et de quiétude vous saisit. Les étendues de plages blanches à perte de vue et les temples majestueux qui parsèment les montagnes avoisinantes confèrent à la cité une paix qui rompt avec le rythme effréné de Séoul, la capitale laissée à environ 330 km au nord.

Vitrine de la technologie de pointe avec ses marques mondiales (LG, Samsung, Hyundai), sa jeunesse dynamique et sa vague de culture Pop qui déferle sur la planète terre, la Corée du Sud est aussi une nation avec une histoire riche et fascinante. Une histoire forgée dans la peine, le sacrifice et surtout la gloire. C'est une nation qui a su panser les plaies profondes de la sanglante guerre de 1950-53, grâce à un effort de reconstruction fondé autour d'un projet de renaissance dont l'éducation et l'enseignement sont la pièce maîtresse.

A Pusan, une ville de 3,5 millions d'habitants, l'histoire récente de la Corée du Sud trouve sa parfaite illustration. La ville, restée impénétrable face aux attaques féroces des redoutables forces du nord durant la guerre, abrite le Cimetière du mémorial des Nations unies. L'unique au monde.

Le site fut aménagé en janvier 1951 pour enterrer des combattants venus de nombreux pays pour contribuer, sous la bannière de l'Onu, à la libération de la Corée du Sud, où les valeurs du monde

libre étaient ébranlées par l'invasion du nord.

Avec les 2.300 soldats qui y sont inhumés, le Cimetière se dresse comme un rappel de cet épisode difficile de l'histoire de ce pays, affectueusement surnommé le pays du Matin Calme, en référence à la beauté de ses montagnes, ses eaux limpides et sa tranquillité splendide.

Parmi les 2.300 tombes soigneusement rangées dans ce Cimetière de 14 hectares reposent les restes de deux soldats marocains dont le sang a coulé sur le sol d'un pays lointain en défense des idéaux de liberté.

Ils sont aujourd'hui témoins d'une amitié entre deux peuples, certes séparés par la géographie, mais unis par les liens d'une fraternité qui ne s'est jamais démentie depuis près de 60 ans, quand les relations diplomatiques ont été établies entre Rabat et Séoul.

Les recherches poussées menées par l'ambassade du Maroc à Séoul auprès des institutions coréennes ainsi que les documents fournis par le bureau du Cimetière onusien révèlent que Mohamed Benkaddour Lasri et Julien Djjan sont deux soldats de nationalité marocaine, venus combattre en Corée du Sud sous la bannière de l'ONU.

Selon ces documents, Mohamed Benkaddour Lasri, né en 1915, est mort des suites de blessures subies lors de combats sur la colline 1037 dans la région de Munchi, à environ 200 km au nord de Wonju (sud-ouest de la Corée du Sud).

Caporal-chef, portant le matricule 318, Benkaddour Lasri est inhumé dans la sépulture numéro 571, au cimetière de Pusan.

Julien Djjan, né le 19 février 1928 à Marrakech, est quant à lui décédé le 04 juillet 1953, soit 23 jours seulement avant l'armistice proclamée le 27 juillet 1953.

Selon les documents du bureau du Cimetière onusien, il fut grièvement blessé à la tête, à la poitrine, au bras et à la jambe lors de bombardements contre le district de Cheorwon, relevant de la province de Gangwon, près de la frontière avec la Corée du Nord.

Pour les responsables du Cimetière, ces deux soldats, à l'instar de leurs collègues morts pour la défense des valeurs de liberté et de paix, représentent un symbole éternel de fraternité.

«C'est pour dire que nous n'allons jamais oublier leur sacrifice pour la Corée du Sud. Nous souhaiterions dire au peuple marocain que nous n'allons jamais oublier la contribution des soldats marocains. Le peuple coréen sera toujours reconnaissant au Maroc pour le sang marocain qui a coulé sur son sol», indique à la MAP Mme Eun-Jung Park, directrice des affaires publiques au Cimetière onusien.

«Les pays, comme le Maroc, dont des ressortissants ont sacrifié leur vie pour la libération de la Corée du Sud, sont considérés comme des frères de sang», poursuit la responsable, soulignant qu'il s'agit d'une relation qui dépasse l'amitié pour montrer la profondeur et la force de cette relation.

Elle a fait observer que la contribution des soldats marocains mérite d'être mise en relief à l'occasion de la célébration tout au long de l'année 2022 du 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Corée du Sud.

Revenant sur la place du Cimetière dans l'histoire contemporaine de la Corée du Sud, Mme Park a relevé qu'il s'agit d'un symbole de coopération et de solidarité internationale.

«Le cimetière abrite les dépouilles de soldats venus de plusieurs régions du monde pour combattre en Corée du Sud, un pays qu'ils ne connaissaient pas. Leur seul but était de défendre les idéaux de paix, de liberté et de droits de l'Homme», a-t-elle dit.

Ce site à forte charge émotionnelle et historique représente aussi «toutes les valeurs et les principes qui guident l'action des Nations-unies pour la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde», souligne-t-elle, relevant que le cimetière est porteur d'un autre message tout aussi important à l'adresse des générations montantes à savoir que les guerres ne sèment que la destruction et n'engendrent que les pertes et les souffrances.

«Nous essayons de préserver la mémoire des soldats tombés sur les champs de bataille en Corée du Sud pour promouvoir, parmi les jeunes, les valeurs de paix, de fraternité et de liberté», conclut-elle.

Par Abdelghani Aouifia (MAP)



Situation lamentable et préoccupante des droits humains en Algérie

Entre autres nombreuses exactions commises indifféremment par le pouvoir politico-militaire algérien pour mater tout mouvement de revendication et de contestation légitimes et étouffer tous les cris de désespoir dénonçant l'injustice, la « Hogra » et l'oppression, deux faits enregistrés cette semaine intriguent et interpellent toutes les forces vives de la région mais aussi au niveau international militant pour la préservation et la promotion des droits humains à travers le monde.

Un fait gravissime, la justice algérienne aveuglée car soumise au diktat des autorités politiques et militaires, a décidé de juger une jeune fille, mineure de 14 ans pour des faits en lien avec le mouvement de protestation « Hirk ». La nouvelle en a été rapportée par une ONG et signalée par l'avocat de ladite mineure, maître Abdelhalim Khereddine.

La jeune fille devait comparaître au courant de la semaine écoulée parmi une vingtaine d'autres personnes au tribunal d'Annaba (Est algérien) pour « attroupement non armé », a déclaré Me Khereddine qui avait affirmé par ailleurs s'attendre à un report du procès, car la jeune fille doit, selon la loi, être jugée par un tribunal pour mineurs.

« C'est un précédent grave car on juge un enfant de 14 ans pour des faits politiques », s'est insurgé l'avocat.

Pour sa part, Saïd Salki, vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH), a réagi en soulignant que « c'est une première. Le pouvoir a franchi un nouveau pas dans l'escalade de la répression, même les enfants ne sont pas épargnés », avant de renchéir : « C'est du harcèlement contre toute une famille (allusion faite à l'incarcération du père de la jeune fille depuis huit mois (NDLR), le pouvoir veut dissuader, pousser les Algériennes et Algériens à renier leurs droits et leur combat ».

D'autre part, le procureur du tribunal de Bab-El Oued a requis, dimanche, trois ans de prison et une amende de 100.000 dinars (à peu près 600 euros) à l'encontre d'un opposant, Fethi Ghares, arrêté et écroué, fin juin,



pour notamment offense au président Abdelmajid Tebboune, a indiqué le Comité national pour la libération des détenus (CLND) en précisant que Ghares, coordinateur du Mouvement démocratique et social (MDS), un parti de gauche, a été interpellé et incarcéré fin juin de même que son domicile en banlieue d'Alger avait été perquisitionné.

Ce militant connu dans les milieux de l'opposition de gauche, âgé de 47 ans, s'était engagé en 2019 dans le vaste mouvement de protestation populaire du Hirk, qui réclame un changement radical du système de gouvernance en place depuis l'indépendance algérienne en 1962. Il est poursuivi pour « atteinte à la personne du président de la République », « outrage à corps constituée » et « diffusion d'informations pouvant porter atteinte à l'unité nationale » et « à l'ordre public ».

A cet égard, résolument déterminé à briser le mouvement pro-démocrate Hirk, de plus en plus virulent et généralisé, qui secoue le pays depuis 2019, le pouvoir, usant de tous les moyens d'oppression et de répression, s'acharne et multiplie sans répit les interpellations, les intimidations, les arrestations et les poursuites « judiciaires » contre opposants politiques, militants activistes, journalistes critiques, internautes avertis et universitaires mécontents... En effet, près de 300 personnes se trouvent, actuellement, emprisonnées en Algérie pour des faits en lien avec le mouvement de protestation pro-démocratie Hirk et les poursuites sont dans leur quasi totalité fondées sur des publications, particulièrement sur les réseaux sociaux, selon le comité national pour la libération des détenus (CNLD).

Par ailleurs, maintes fois et à de multiples occasions, le Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies a réclamé aux autorités algériennes de mettre fin aux violences et exactions contre des manifestants pacifiques et d'arrêter les détentions arbitraires.

« Nous sommes très préoccupés par la



détérioration de la situation des droits de l'Homme en Algérie et par la répression continue et croissante contre les membres pro-démocratiques du Hirk », a bien déclaré Rupert Colville, porte-parole du Haut-commissariat lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève.

Le responsable onusien a, à cet effet, évoqué des « rapports crédibles » signalant que près d'un millier de personnes ont été poursuivies pour avoir participé au mouvement du Hirk ou pour avoir publié des messages critiques à l'égard du gouvernement sur les réseaux sociaux... Là-dessus, le Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies, a indiqué le porte-parole, a été destinataire d'allégations de torture et de mauvais traitements en détention, y compris de violences sexuelles... A cet effet, l'institution appelle à cesser tout recours à la violence contre des manifestants pacifiques et « à mettre un terme aux arrestations et détentions arbitraires ».

En outre, l'agence onusienne réclame des enquêtes « rapides, impartiales et rigoureuses » sur les allégations de torture et de mauvais traitements dans les prisons, de même qu'elle enjoint les autorités algériennes à abroger les textes sur lesquels elles se fondent pour justifier la poursuite de personnes qui ne font qu'exprimer leur opinion et exercer leur droit de réunion pacifique.

L'institution internationale a, de même, constaté que les procédures pénales engagées en 2019 et 2020 contre des acteurs politiques, des militants, des défenseurs des droits de l'Homme, des universitaires, des étudiants, des journalistes, des blogueurs et même des citoyens ordinaires qui ont exprimé leur opposition ou des contestations ordinaires quant à la vie quotidienne et aux prestations des services de l'Etat, tous ces harcèlements et procédures pénales se sont poursuivis et démultipliés pendant les premiers mois de l'année 2021.

En effet, depuis la reprise des marches hebdomadaires du Hirk, mouvement populaire pluriel de contestation foncièrement anti-régime, à travers les rues des différentes régions et villes algériennes, l'ONU et ses institutions n'ont cessé de recevoir une multitude de rapports faisant état de l'usage inutile et disproportionné de la force contre des manifestants pacifiques ainsi que d'arrestations continues ».

Ainsi, selon le HCDH, les autorités ont persisté à bloquer l'accès aux points de rassemblement des manifestations. Des centaines de manifestants ou toute personne que les forces de l'ordre considèrent être un manifestant ont été arbitrairement arrêtés. « Certains manifestants auraient été détenus puis relâchés après avoir été contraints de signer un document les engageant à ne plus participer aux manifestations », a indiqué notamment le porte-parole du HCDH, M. Colville, en affirmant que « les militants du Hirk continuent d'être poursuivis sur la base de lois trop vagues... ».

A cet égard, l'institution onusienne demande « instamment aux autorités algériennes de cesser de recourir à la violence pour disperser les manifestations pacifiques » et exhorte Alger à « mettre fin aux arrestations arbitraires et à la détention de personnes ayant exercé leurs droits à la liberté d'opinion, d'expression et de réunion pacifique ».

Elle demande, par ailleurs, aux autorités de réviser le Code pénal et toutes les autres lois répressives, particulièrement la loi 12-06 sur les associations et la loi 91-19 sur les réunions et manifestations publiques, en vue de les mettre en conformité avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, tous deux, pourtant, ratifiés par l'Algérie.

« Celui dont la maison est de verre doit se garder de jeter des pierres aux autres ! ».

Rachid Meftah



Le Haut-commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies et des ONG tirent la sonnette d'alarme

L'Afghanistan, de nouveau taliban, au bord du gouffre humanitaire

Peu de pays ont connu une année 2021 aussi tumultueuse que l'Afghanistan, désormais aux mains des talibans et dans une situation humanitaire dramatique maintenant que l'hiver frappe. Les rebelles ont repris le pays à la mi-août avec une rapidité qui a stupéfait tout le monde, jusqu'à eux-mêmes, au point que nombre d'Afghans se demandent encore ce qu'il s'est exactement passé et de quoi l'avenir sera fait.

Le monde restera marqué pour longtemps par ces images d'Afghans tombant du ciel de Kaboul, après avoir en vain tenté de s'agripper aux derniers avions d'évacuation vers l'étranger pour fuir le nouveau régime ou la misère. Pour les talibans, le principal défi reste de transformer une rébellion de combattants souvent peu éduqués en une administration capable de gérer un pays complexe et divers.

Pour les Occidentaux, menés par les Etats-Unis et leurs alliés de l'Otan, la crainte est double: voir le pays glisser encore plus dans la misère, provoquant un nouvel exil de dizaines de milliers d'Afghans, et que des groupes terroristes comme Al-Qaïda, longtemps allié des talibans, s'en servent de refuge comme avant les attentats du 11 septembre 2001. L'Afghan de la rue, lui, cherchera avant tout à garder ou trouver de quoi manger, un toit pour dormir et un emploi, avec le risque pour les femmes d'être exclues de l'espace public, comme sous les talibans des années 90. "Les conséquences du changement de régime ont été immédiates et calamiteuses", estime l'analyste Kate Clark dans un rapport publié pour l'Afghanistan Analysts Network (AAN).

Selon elle, les talibans ont précipité leur victoire militaire et n'avaient du coup "aucun plan pour gérer l'Etat afghan sans aide exté-

rieure". "Lorsqu'ils étaient dans la rébellion, ils taxaient les populations des régions qu'ils contrôlaient, mais pouvaient laisser les services publics aux mains du gouvernement et des ONG", largement financés par l'aide internationale, ajoute-t-elle. "Maintenant, ils sont au pouvoir (...) à la tête d'un Etat aux revenus largement diminués, alors qu'ils doivent s'occuper d'une population entière" de quelque 40 millions d'habitants.

L'un des problèmes majeurs des talibans reste l'effondrement de l'administration. Plus de 120.000 Afghans ont été évacués par avions depuis l'aéroport de Kaboul dans les chaotiques dernières semaines de l'occupation américaine fin août.

Une population souvent qualifiée qui avait travaillé avec des pays ou entreprises étrangères pour gérer depuis 20 ans les milliards de dollars d'aide qui portaient à bout de bras le budget de l'Etat.

Désormais privé de cette aide, le gouvernement taliban ne peut compter que sur ses propres ressources, taxes et douanes notamment. Il n'a annoncé que fin novembre qu'il allait reverser des salaires aux fonctionnaires, qui ne reçoivent plus rien depuis plusieurs mois, démotivant nombre d'entre eux. "Je vais au bureau chaque matin, mais il n'y a rien à faire", soupire Hazrullah, cadre au ministère des Affaires étrangères, qui préfère taire son nom de famille: "Avant, je négociais des accords commerciaux avec nos voisins. Mais désormais nous n'avons plus aucune instruction, personne ne sait rien." Dans nombre de ministères, rares sont les responsables talibans qui semblent savoir se servir d'un ordinateur.

Les talibans ont du mal à convaincre qu'ils seront plus ouverts que sous leur régime de fer entre 1996 et 2001, lorsqu'ils opprimaient les femmes et châtiaient



durement les opposants.

Dans les villes au moins, ils donnent plus de liberté: les femmes, par exemple, ne sont plus obligées de porter la burqa ou d'avoir un chaperon mâle avec elles pour sortir, même si elles doivent de nouveau être accompagnées et pour de longs trajets.

Mais ils donnent d'autres signaux plus inquiétants: hormis dans la santé, les femmes fonctionnaires ne sont pas retournées au bureau. Ils ont aussi annoncé la réouverture des collèges et lycées pour les garçons, mais pas pour les filles. "C'est pour leur sécurité", assurent les talibans.

S'il a effrayé les Afghans éduqués des villes, le changement de régime a apporté dans de nombreuses campagnes, plus conservatrices et favorables aux anciens insurgés, ce qu'elles attendaient depuis 20 ans: la fin des bombardements occidentaux et la paix. Le répit a été de courte durée, car les

talibans se sont vite retrouvés à leur tour confrontés à une rébellion sanglante, celle de leurs rivaux jihadistes du groupe Etat islamique (EI-K), qui vise notamment la minorité chiite. Mais c'est surtout l'état de l'économie du pays, déjà l'un des plus pauvres du monde et qui sombre avec la fin de l'aide internationale, qui dictera son avenir et celui des Afghans, désormais menacés par une crise humanitaire majeure.

Les organisations humanitaires tirent la sonnette d'alarme. L'ONU évoque une course contre la montre: avec l'arrivée du rude hiver, près de 23 millions d'Afghans, soit 55% de la population, sont menacés par la famine. Les donateurs veulent éviter de traiter avec un régime paria au niveau international et qu'aucun pays n'a reconnu jusqu'ici.

Et les talibans estiment leur victoire assez claire pour ne pas avoir à faire de compromis en échange,

sur les droits des femmes notamment. Lueur d'espoir, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mercredi une résolution proposée par les Etats-Unis facilitant l'aide humanitaire pour un an. Une résolution qualifiée de "bon pas" par le régime islamique.

Au niveau local, certaines ONG parviennent à contourner les autorités talibanes pour distribuer un peu d'aide aux plus nécessiteux. Mais au niveau national, les talibans ne peuvent donner l'image d'un pouvoir soumis à l'étranger, et insistent pour avoir le contrôle de toute l'aide, ce qui incommode nombre de donateurs.

Le tout n'incite pas à l'optimisme pour l'avenir de ce pays ravagé par plus de 40 ans de guerre. Pour Kate Clark, "les bénéfices économiques de la paix resteront marginaux par rapport aux dégâts causés par la perte de l'aide étrangère et l'isolement auquel l'Afghanistan doit maintenant faire face".

La Chine enregistre le plus grand nombre de cas de coronavirus depuis quatre mois

La Chine a signalé samedi 140 nouveaux cas de coronavirus, le chiffre le plus élevé depuis quatre mois, tandis que les autorités s'empressent de contenir l'épidémie dans plusieurs régions, dont la ville de Xi'an, où des millions de personnes sont confinées.

Sur les 140 nouvelles infections, 87 ont été transmises localement, selon un communiqué de la Commission nationale de la santé, contre 55 un jour plus tôt. La plupart des contaminations se sont produites à Xi'an, dans la province du Shaanxi (nord-ouest), où 13 millions d'habitants sont confinés depuis jeudi. La Chine est en état d'alerte alors qu'elle

se prépare à organiser les Jeux olympiques d'hiver en février dans la capitale Pékin.

Alors que le pays a réduit le nombre de cas au minimum grâce à une stratégie "zéro Covid" qui inclut des restrictions aux frontières, de longues quarantaines et des confinements ciblés, les cas se sont multipliés ces dernières semaines. Samedi, les images de la chaîne publique CCTV ont montré de longues files d'attente devant les centres de dépistage de Xi'an, alors que les autorités s'empressaient d'enrayer la dernière flambée infectieuse.

En vertu de règles strictes de confine-

ment, depuis jeudi, les ménages de Xi'an ne sont plus autorisés à envoyer qu'un membre à l'extérieur tous les deux jours pour acheter des produits de première nécessité. Les habitants doivent obtenir une autorisation spéciale de leur employeur ou des autorités locales pour quitter la ville.

Xi'an a enregistré 330 cas symptomatiques transmis localement depuis que le premier cas a été signalé le 9 décembre 2021, ce qui est peu par rapport aux épidémies survenues ailleurs dans le monde. Mais 26 fonctionnaires du gouvernement de Xi'an ont été sanctionnés pour des manquements dans la

prévention du virus, a indiqué vendredi l'organe disciplinaire chinois.

Les autorités locales dont on estime qu'elles n'ont pas réussi à contrôler le virus dans leur région sont régulièrement licenciées ou réprimandées dans le cadre de l'approche stricte de Pékin. Les cas de Xi'an se sont jusqu'à présent propagés à cinq autres villes, dont Pékin, selon les médias d'Etat, alimentant les craintes quant à la rapidité de propagation du virus dans le pays. La Chine a signalé 100.871 cas symptomatiques et moins de 5.000 décès depuis l'apparition du virus dans la ville de Wuhan fin 2019.

Samir Abdelkrim : *L'entrepreneuriat est sans frontières et on ne peut pas bloquer un entrepreneur pour une histoire de tampon sur un passeport*

Samir Abdelkrim est le fondateur d'Emerging Valley en 2017, un sommet international dont l'objectif est de faire émerger des innovations croisées entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe.

Cet événement annuel rassemble au cœur de Marseille des investisseurs, des experts africains et mondiaux de l'innovation. Cette rencontre habituelle de nombreuses start-up marocaines s'est tenue en décembre 2021.

Cependant la majorité d'entre elles était absente suite à la fermeture des frontières par le Maroc.

Libé : L'Europe et l'Afrique, quel partenariat ?

Samir Abdelkrim : Aujourd'hui, effectivement, Emerging Valley se positionne comme une plate-forme, un hub, un pont qui rapproche les écosystèmes entre l'Europe et l'Afrique. Ce que je peux dire aussi, c'est que nous avons réussi avec cet événement à fédérer les écosystèmes, à créer du commun dans le langage de l'innovation, entre l'Europe et l'Afrique de manière dépassionnée. Il y a des start-up marocaines et tunisiennes qui veulent travailler ensemble. Aujourd'hui, on va plus vite que l'institutionnel et le politique et cela a un effet d'entraînement sur les sociétés. La société civile africaine est là aujourd'hui dans cet espace à Marseille. On a réduit la capacité d'accueil à 30% à cause du Covid. Tout le monde porte le masque et ça fonctionne, parce que nous avons décidé de prendre notre destin en main, à travers l'entrepreneuriat digital. Aujourd'hui, Emerging Valley, et c'est une grande fierté pour nous, est le lieu où se discute cette innovation et c'est pour nous un symbole fort de se dire que Marseille peut être la capitale de l'innovation entre l'Europe et l'Afrique.

Vous m'avez dit lors de la dernière rencontre d'Emerging Valley à Aix-en Provence que son but était de changer la nature des rap-

ports entre l'Afrique et l'Europe. Y parvenez-vous ?

On y arrive, figurez-vous ! C'est la raison pour laquelle Emerging Valley a été labellisée et a reçu le haut patronage du chef de l'Etat Emmanuel Macron. Notre événement se produit à quelques jours du sommet Afrique-Europe. Il va faire des propositions d'action qu'on va restituer en février et c'est la raison pour laquelle Emerging, malgré la crise sanitaire et les problèmes des frontières, a maintenu son activité. Tout le monde est là et croyez-moi, c'est bien le moment de l'année où c'était difficile techniquement, logistiquement de réunir du monde. Même si le Maroc a fermé ses frontières, des start-up marocaines ont répondu présent. Donc aujourd'hui Emerging Valley fédère et c'est une grande fierté pour Marseille qui attire sur son territoire ces start-ups.

Vous aimez déclarer que la rencontre est dépolitisée. Mais la politique impacte votre rencontre et les crises géopolitiques de la région aussi ?

Evidemment, la politique est présente. Nous avons dans notre panel des ministres, le ministre du Tchad de l'Innovation, la ministre de Mauritanie de l'Entrepreneuriat, le ministre délégué général à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes Papa Amadou Sarr.



Ils sont là et sont les bienvenus. Ce qu'on leur dit c'est : « Vous ne venez pas pour monopoliser le panel et prendre des photos ». On leur dit aussi : « Venez écouter et on vous met dans les panels avec la start-up ». Cette alchimie fonctionne. Il y a certes de la concurrence entre les pays, mais à Emerging Valley, on se retrouve dans la bienveillance.

Je vis à Marseille et je revendique cette amitié entre Marseille et le continent africain. On n'est pas dans du positionnement géostratégique. On est dans une autre démarche.

Quel est le message que vous allez porter au prochain sommet Afrique-Europe ?

Le partenariat, l'écoute, la co-intelligence. Il faut inventer ensemble. Les politiques et les blocages sont là. Il faut respecter aussi la situation géopolitique. Mais les populations ont envie de bouger, de circuler. Plutôt que d'attendre que l'Etat fasse tout, est-ce qu'on ne peut pas prendre l'initiative et créer un mouvement ? Je pense que le mouvement des entrepreneurs africains et de la diaspora en France et en Europe peut forcer les gouvernements à trouver une solution. Je pense que l'innovation et l'entrepreneuriat permettent d'accélérer les agendas et de trouver des solutions concrètes à la jeunesse, malgré les décisions politiques.

Mais les décisions politiques, comme la réduction des visas par la France pour les Maghrébins, ne vous aident pas à développer l'échange et le partenariat entre les deux rives ?

C'est compliqué pour nous, parce qu'on a besoin de circuler, et puis pourquoi réduire les visas d'entrepreneurs ? Ils viennent investir et entreprendre. Ils créent de la valeur, veulent s'installer, déposer des statuts d'entreprise, créer des antennes.

Pour nous à Emerging Valley, l'entrepreneuriat est sans frontières et on ne peut pas bloquer un entrepreneur pour une histoire de tampon sur un passeport, ce n'est pas possible. L'entrepreneur fait partie de la solution, crée de la richesse. On ne peut pas conditionner l'expansion de l'entreprise à cela.

Soyons sérieux, je dis aux politiques qu'on est tous dans la même barque. Ne pénalisons pas l'entrepreneuriat sous prétexte de régler des problématiques souveraines, que je respecte, mais qui ne sont pas de notre ressort en tant qu'entrepreneurs. L'entrepreneur ne doit pas être « otage » de cette politique de visa. Il faut laisser l'investissement et l'entrepreneuriat s'accomplir, les encourager et ne pas les restreindre.

Marseille : Propos recueillis par Youssef Lahlali

Taxer la crédibilité économique

Fini le temps où les dirigeants politiques considéraient la crédibilité comme leur atout le plus précieux. Des présidents aux premiers ministres, les décideurs économiques ont traversé le territoire au-delà du terrain familier de l'hyperbole politique, devenant de plus en plus déconnectés de la propre compréhension des électeurs de la réalité.

Il y a plusieurs explications à cela. Premièrement, l'environnement de communication d'aujourd'hui favorise les déclarations extrêmes plutôt que les analyses froides, impartiales et basées sur des faits. Dans une société polarisée, les politiciens sont devenus plus intéressés à nourrir leur base extrémiste qu'à offrir modération ou compromis.

Deuxièmement, les prévisions tournent parfois mal. L'affirmation selon laquelle «l'inflation est transitoire» n'était pas déraisonnable au début; mais il est devenu de plus en plus douteux au fil des mois, en partie parce que le public a une compréhension différente du terme que les économistes. Pour l'électeur moyen, transitoire signifie «parti rapidement», une description qui ne correspond pas à un problème qui a non seulement persisté mais s'est aggravé. La légende du baseball américain Yogi Berra a fait remarquer que la prédiction est difficile, surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir. En fait, parce que les données économiques doivent parfois être considérablement révisées, même une description des conditions actuelles peut s'égérer.

Troisièmement, les dirigeants politiques détestent être porteurs de mauvaises nouvelles, préférant imputer les problèmes à leurs opposants ou à quelque repoussoir politique comme l'industrie pétrolière et gazière. Chaque fois que les prix de l'essence grimpent en flèche, la gauche prétend que c'est le résultat d'un complot néfaste des producteurs nationaux. Pourtant, à ma connaissance, aucun complot de ce type n'a jamais été découvert. Bien que le cartel de l'POPEP puisse chercher à profiter des fluctuations du marché, le prix à la pompe est en fin de compte soumis aux forces de l'offre et de la demande.

Le fait de ne pas voir cela reflète un analphabétisme économique généralisé, qui est la quatrième raison de la situation actuelle. La plupart des électeurs ont une capacité ou un temps limité pour absorber des points apparemment subtils tels que les différences entre «élevé» et «en hausse», «net» et «brut» et «à court terme» et «à long terme», sans parler de comprendre les probabilités. Et, contrairement aux économistes, les politiciens ne se soucient généralement pas beaucoup des nuances.

Pensez à l'inflation. Pour les économistes, les agences statistiques, les banques centrales et les ministères des

Finances, l'inflation signifie que les prix augmentent. Mais pour le grand public, l'inflation implique que les prix sont incomfortablement élevés pour son budget. Supposons que la hausse de 6,8% en glissement annuel de l'indice des prix à la consommation américain tombe à zéro au cours des 12 prochains mois. Beaucoup de gens auraient encore le sentiment que l'inflation n'était pas sous contrôle, car la précédente augmentation des prix n'aurait pas été inversée.

Ou, considérez comment les économistes et les agences statistiques définissent une récession. Mis à part les problèmes techniques, cela signifie que l'économie se contracte – d'où la règle empirique simpliste selon laquelle une récession se produit lorsque la croissance du PIB réel (corrigée de l'inflation) est négative pendant deux trimestres consécutifs. Une récession se termine donc lorsque l'économie recommence à croître. Mais pour le profane, une récession n'est pas vraiment terminée tant que les bons moments et les emplois abondants ne sont pas revenus. C'est pourquoi les reprises économiques lentes sont douloureuses pour ceux qui sont au pouvoir.

La différence entre net et brut est une autre source fréquente de confusion. Un bon exemple est l'affirmation (généralement exagérée) selon laquelle des millions d'emplois seraient créés en éliminant rapidement les combustibles fossiles en s'appuyant sur des subventions et des mandats pour l'énergie éolienne et solaire. Peu importe tous les emplois liés aux combustibles fossiles qui seraient perdus. Cet argument met l'accent sur le brut tout en ignorant l'effet net.

Un autre exemple est le gadget de notation budgétaire utilisé pour cacher les coûts réels d'une législation comme le projet de loi «Build Back Better» (BBB) du président américain Joe Biden. Pour entasser autant de politiques «progressistes» que possible dans une fenêtre budgétaire de 1,75 billion de dollars sur dix ans, de nombreux avantages prendraient soi-disant fin après une courte période. L'implication est que les programmes d'une durée d'un, trois ou six ans seraient payés avec dix ans de hausses d'impôts.

En fait, personne ne croit que ces programmes seront autorisés à expirer lorsque leurs dates d'expiration arriveront. Comme l'a dit le président Ronald Reagan, «rien ne dure plus longtemps qu'un programme gouvernemental temporaire». Par conséquent, lorsque le Congressional Budget Office a évalué le coût budgétaire comme si les programmes BBB duraient les dix années complètes, le total a grimpé à près de 5.000 milliards de dollars, dont 3.000 milliards seraient ajoutés à la dette nationale déjà sans précédent.

Les démocrates ne sont pas les seuls à utiliser des gadgets budgétaires. Lorsque le directeur du budget de Reagan, David Stockman, n'a pas pu obtenir suffisamment de réductions de dépenses pour satisfaire une loi exigeant que les prévisions budgétaires présentent un budget équilibré dans quelques années, il a ajouté un célèbre astérisque : «Les réductions de dépenses seront décidées plus tard».

Il existe également différentes interprétations des horizons temporels à court et à long termes. Les économistes mesurent le court terme en trimestres ou en un an ou deux; mais pour le

grand public, court terme signifie des semaines - ou quelques mois tout au plus.

Sentant la pression croissante de la hausse de l'inflation, Biden répète souvent l'affirmation de certains éminents économistes selon laquelle son projet de loi BBB réduira l'inflation. La logique ici est que des subventions plus importantes pour la garde d'enfants, les congés familiaux payés, etc, permettront à plus de parents de travailler. C'est une proposition empirique discutable. Même s'il est vrai, l'argument repose sur une affirmation concernant l'inflation dans les années à venir, et non dans les semaines ou les mois à venir. Il serait absurde de prétendre que des dépenses publiques supplémentaires massives réduiront rapidement l'inflation à court terme dans une économie déjà proche du plein emploi. Sans surprise, les récents sondages montrent que le public n'est pas en train de craquer.

Tous les dirigeants politiques se sentent obligés d'essayer de contourner les lois de l'économie ou même les lois de l'arithmétique – comme l'a fait Biden en affirmant que son projet de loi ne coûte rien. Quel que soit l'avantage temporaire que confère cette tactique, l'érosion de la crédibilité qui en résulte finit par hanter les dirigeants politiques de tous bords. C'est particulièrement vrai lorsque les politiciens ont le plus besoin du soutien du public. Comme dit mon ami George P. Shultz : «La confiance est la monnaie du royaume.»

Par Michael J. Boskin
Professeur d'économie à l'Université de Stanford et Senior Fellow de la Hoover Institution



Economie

La vulnérabilité des entreprises marocaines relativement stable entre 2006 et 2019

La vulnérabilité des entreprises marocaines est restée relativement stable durant la période 2006-2019 quoiqu'elle ait enregistré une légère hausse à partir de 2014 en lien avec l'atonie de la croissance économique, selon un document de recherche publié par Bank Al-Maghrib (BAM).

"Le degré de vulnérabilité dépend des caractéristiques individuelles des entreprises (taille, âge, secteur d'activité et région)", soulignent les auteurs de cette étude intitulée "Analyse de la vulnérabilité du tissu productif marocain" et qui propose un indice agrégé de vulnérabilité qui se base sur le concept de la dette-à-risque.

En effet, rapporte la MAP, les jeunes entreprises et les très petites et moyennes entreprises (TPME) sont relativement plus vulnérables que les vieilles et les grandes entreprises, précise la même source, qui estime que les résultats de l'étude sont globalement en ligne avec ceux obtenus dans le cadre de travaux similaires menés par plusieurs banques centrales et institutions internationales pour des pays émergents et en développement.

Réalisée par feu Sara Benazzi, Hicham Bennouna et Tomasz Chmielewski, cette étude a permis d'établir un diagnostic du tissu productif marocain qui peut servir pour mieux orienter les décisions des pouvoirs publics et assurer un monitoring régulier des programmes en faveur des entreprises. La vulnérabilité est analysée par taille, âge, secteur d'activité et région, selon quatre principales dimensions, à savoir la solvabilité, la liquidité, la rentabilité et la capacité de service de la dette.

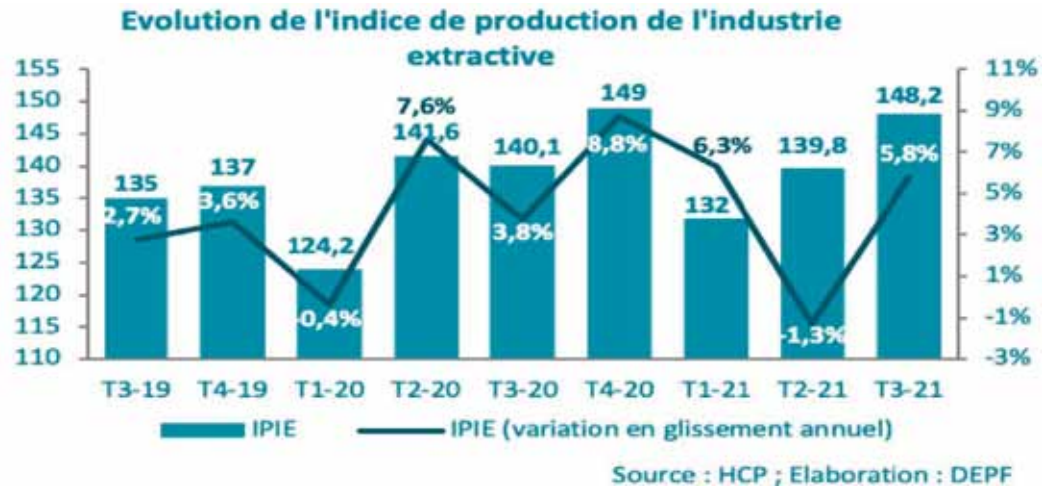
"Les impacts économiques de la crise sanitaire actuelle ainsi que les mesures adoptées par les gouvernements et les banques centrales pour aider les entreprises à surmonter cette conjoncture et amorcer une reprise graduelle illustrent bien l'utilité d'un tel exercice", notent les chercheurs.

Par ailleurs, et au-delà des avantages que peut apporter ce dispositif, les auteurs tiennent à souligner que la vulnérabilité est un concept multidimensionnel qui devrait s'inscrire aussi dans une démarche prospective "forward-looking".

Ainsi, ce travail "peut aussi être amélioré à travers la prise en compte d'autres indicateurs qualitatifs et quantitatifs relatifs à la gouvernance de l'entreprise, à sa stratégie à moyen et long termes et aux perspectives futures du secteur dans lequel opère l'entreprise", ajoutent-ils.

Cette étude pourrait aussi être améliorée en capitalisant sur les avancées réalisées par l'Observatoire marocain de la TPME qui a mis en place en 2020 un dispositif informationnel unifié sur les entreprises marocaines à partir des données provenant de plusieurs institutions publiques.

Les activités secondaires connaissent une évolution favorable



Les activités secondaires ont affiché un comportement globalement favorable au cours des derniers mois, selon une analyse de la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

Selon cette direction relevant du ministère de l'Economie et des Finances, l'activité du secteur extractif, énergétique, manufacturier et du BTP a connu une évolution positive marquée par des résultats globalement encourageants.

Après avoir réalisé un bond de +3,8% un an auparavant, l'indice de production du secteur extractif a connu une progression de 5,8% au titre du troisième trimestre 2021, a indiqué la DEPF soulignant que cette amélioration porte sa croissance au terme des neuf premiers mois de 2021 à +3,6% (après +2,5% à fin juin 2021 et +3,7% il y a une année).



Bonne tenue des secteurs extractif, énergétique, manufacturier et du BTP, selon la DEPF

« Cette évolution est en ligne avec la hausse de la production de phosphate roche, principale composante du secteur, de 5,7% au T3-2021 pour s'apprécier de 3,3% à fin septembre 2021, après une augmentation de 4,8% un an plus tôt », a-t-elle expliqué dans sa note de conjoncture du mois de décembre (N°298).

Il est à noter qu'en raison du raffermissement des expéditions de phosphate roche de 57,3% et de celles de ses dérivés de 82%, le secteur des phosphates et dérivés a enregistré une hausse de la valeur de ses exportations de 74,3% au cours du mois d'octobre 2021.

Selon la même source, au terme des dix premiers mois de l'année en cours, le chiffre d'affaires à l'export du groupe OCP s'est consolidé de 47,2% pour atteindre 61,2 milliards de dirhams.

En ce qui concerne le secteur énergétique, il ressort de la même analyse que la production de l'énergie électrique au niveau national s'est raffermie de 6,2% au terme des dix premiers mois de 2021, au lieu d'une baisse de 4,5% un an plus tôt.

La DEPF attribue cette évolution à la bonne tenue de la production privée de l'énergie électrique (+5,5%), de celle de PONEE (+10,1%) et de celle des énergies renouvelables relatives à la loi 13-09 (+3,9%), précisant que cette production est en amélioration de 1,4%, comparativement à son niveau pré-crise.

Autre précision : la consommation de l'énergie électrique s'est

renforcée de 5,8% à fin octobre 2021, après +10,1% un mois plus tôt et un recul de 2,8% il y a une année, « recouvrant une hausse des ventes de l'énergie de « très haute, haute et moyenne tension (THMT), hors distributeurs » de 10,6%, de celles destinées aux distributeurs de 4,7% et de celles adressées aux ménages de 2,1% ».

D'après les calculs de la DEPF, la consommation de l'énergie électrique s'est accrue de 2,8% par rapport à son niveau d'avant la crise. En fin de compte, après une hausse de 38,7% un an auparavant, le volume de l'énergie électrique importé a baissé de 8,2% à fin octobre 2021, tandis que celui exporté s'est renforcé de 33,8% (après -59,7%), dans un contexte d'augmentation du volume de l'énergie nette appelée de 5,7% (après -2%).

Du côté du secteur du BTP, celui-ci a préservé une évolution favorable au quatrième trimestre 2021. La DEPF en veut pour preuve : la croissance des ventes de ciment qui a atteint +5,8% au titre des deux premiers mois de ce trimestre. Elle fait en outre remarquer que « cet indicateur a enregistré une hausse de 7,8% au T3-2021, de 54,7% au T2-2021 et de 3,9% au T1-2021, pour se raffermir de 15,6% à fin novembre 2021, après une baisse de 11,6% un an auparavant ».

A noter que les crédits à l'habitat ont progressé de 5,4% à fin octobre 2021. Et quand bien même ils sont en atténuation par rapport au mois précédent, tout

porte à croire que les crédits accordés à la promotion immobilière ont cependant maintenu leur trend baissier. En effet, ils se sont situés à -7,7%, après -10,8% à fin septembre 2021 et après une quasi-stagnation un an plus tôt.

Compte tenu de ces évolutions, la DEPF estime que « les crédits immobiliers ont augmenté de 3% à fin octobre 2021, après +1,8% il y a une année ».

S'agissant de l'activité du secteur manufacturier, les données montrent qu'elle a maintenu son dynamisme.

Comme l'a relevé la DEPF, l'indice de production du secteur manufacturier s'est accru de 3,3% au troisième trimestre 2021, après une baisse de 2,6% il y a une année. Ainsi, comparativement au T3-2019, il a légèrement augmenté (+0,6%).

« Compte tenu d'une hausse de 19,9% au T2-2021 et de 0,9% au T1-2021, cet indice s'est renforcé, en une année, de 8% en moyenne à fin septembre 2021, après -7,8% un an auparavant », a-t-elle indiqué notant toutefois qu'il demeure en baisse de 1,2% par rapport à son niveau pré-crise, après un recul de 2,1% à fin juin 2021.

Se basant sur les derniers résultats de l'enquête de conjoncture de Bank Al-Maghrib auprès du secteur manufacturier, la DEPF constate que l'amélioration, en glissement mensuel, de l'activité enregistrée au cours des derniers mois s'est poursuivie au mois d'octobre 2021.

Alain Bouithy

Une accalmie sur le marché des adjudications en fin d'année

L'année 2021 s'est clôturée par une offre du Trésor et une demande des investisseurs sur le marché des adjudications à des plus bas depuis le début de l'année, selon Attijari Global Research (AGR).

Au titre de la séance d'adjudication du 22 décembre courant, la souscription du Trésor s'est établie à 100 millions de dirhams (MDH)

face à une demande des investisseurs de 1,3 milliard de dirhams (MMDH), soit un taux de satisfaction de 8%, précise AGR dans sa note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income".

Ainsi, la levée cumulée pour le mois de décembre s'est limitée à 6,5 MMDH, satisfaisant 53% du besoin de financement annoncé de 12,3 MMDH pour la même période, ajoute

la même source. A l'origine, explique AGR, des entrées au niveau des recettes du Trésor sous forme de financements innovants et des tirages extérieurs permettant au Trésor de boucler l'année en toute aisance, notant que face à cette accalmie sur le marché des adjudications, les taux primaires sont restés stables par rapport à la séance dernière.

Ainsi, les taux obligataires ont enregistré, en 2021, des replis variant entre 11 points de base (PBS) et 30 PBS par rapport à fin 2020, fait observer AGR, expliquant cette situation par un recul plus important des levées du Trésor de 8,7% par rapport à la baisse de la demande des investisseurs de 7,6% durant la même période.

La CJEM appelle à promouvoir l'employabilité des jeunes

Le fondateur et président d'honneur de la Confédération des junior-entreprises marocaines (CJEM), Omar Benmoussa, a appelé, vendredi à Casablanca, à promouvoir l'employabilité des jeunes et leur insertion professionnelle dans le contexte particulier de la crise de Covid-19.

S'exprimant à l'occasion du 4ème congrès national des junior-entreprises marocaines placé sous le thème "Le devenir de l'entrepreneuriat des jeunes: dynamique du développement durable", M. Ben-

moussa a souligné la nécessité de mettre la junior-entreprise comme un élément dynamique au sein de l'établissement de l'enseignement supérieur pour créer une véritable passerelle entre le monde étudiant et le marché professionnel, rapporte la MAP.

La junior-entreprise, a-t-il soutenu, vient ainsi pour concrétiser le partenariat public-privé entre différentes parties prenantes et tisser des contrats de réalisations et accomplissements, faisant observer que la CJEM veille dans ce sens à assurer une symbiose de collaboration pour le développement du mouvement des junior-entreprises à l'échelle nationale et la promotion du profil junior-entrepreneur sur la scène marocaine et continentale.

De son côté, la présidente du conseil d'administration de la CJEM, Dounia Kitab, a souligné que la junior-entreprise au Maroc est une marque déposée qui va permettre aux jeunes-étudiants de se positionner et se démarquer vis-à-vis de la scène entrepreneuriale, en vue de garantir une

fluide insertion professionnelle des jeunes.

Pour faire connaître le monde de la junior-entreprise, a-t-elle dit, la Confédération œuvre à garantir un réel accompagnement, précisant qu'au Maroc, quelque 30 juniors entreprises sont présentes partout dans le Royaume à l'heure d'aujourd'hui, dans différents domaines.

Tenue en format hybride, cette rencontre de deux jours offre une occasion inédite de partage, de networking et d'échange entre les junior-entrepreneurs fédérés par la Confédération. Ce congrès constitue aussi une plateforme d'échange entrepreneurial et professionnel par excellence accueillant un panel d'investisseurs, d'entrepreneurs et d'incubateurs ainsi que de dirigeants d'entreprises.

Pour cette quatrième édition, la CJEM

opte encore pour un format hybride via une plateforme digitale 3D. Une décision qui émane de la volonté ardente de la Confédération d'accueillir un nombre illimité d'invités, et ce, partout dans le monde.

Des colloques, des success story des master class et des sessions d'échanges sont aussi au rendez-vous. En effet, cette édition est caractérisée par l'organisation, pour la première fois, d'un think tank, une commission composée des junior-entrepreneurs qui envisagent de mener une étude de terrain étalée sur 3 mois autour de la problématique de "l'employabilité des jeunes au Maroc", et qui fait l'objet d'un débat propice autour d'une table ronde en présence d'invités de renom positionnés au cœur de la scène économique marocaine.



4^{ème} Congrès national des junior-entreprises marocaines

Lancement des travaux de la zone industrielle de Haidara à Fnideq

Les travaux de réalisation d'une zone industrielle dans la zone Haidara, à Fnideq, ont été lancés récemment, après l'achèvement des études techniques.

Ainsi, les travaux d'excavation, de construction des routes et d'extension des réseaux d'eau, d'électricité, d'éclairage public et d'assainissement ont commencé.

Cette zone industrielle, qui s'étend sur une superficie de 15 ha, sera réalisée sur un foncier appartenant au domaine de l'Etat et équipée par les départements concernés. Des unités seront construites et mises à disposition des investisseurs à des prix incitatifs, rapporte la MAP.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des mesures annoncées lors d'une réunion tenue en mars dernier, au siège de la préfecture de M'diq-Fnideq, et présidée par le wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Mohamed Mhida, en vue d'examiner les mesures à même de parvenir à un décollage économique de la préfecture.

Trois conventions d'investissement ont été signées récemment avec trois entreprises pour s'installer au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq, en attendant l'annonce d'autres investissements dans la zone industrielle de Haidara. Deux de ces entités travaillent dans

le domaine du recyclage textile, tandis que la troisième œuvre dans les industries alimentaires et la valorisation des produits de la mer.

Ce projet vise à améliorer l'employabilité et à stimuler l'entrepreneuriat auprès des catégories précaires, en particulier les femmes et les jeunes de la préfecture de M'diq-Fnideq.

Dans ce sens, le gouverneur de la préfecture de M'diq-Fnideq, Yassin Jari, a effectué, samedi, une visite de terrain, en présence du directeur du Centre régional d'investissement de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, du directeur général de Tanger Med Zones et des chefs des services décentralisés concernés, afin de s'enquérir de l'état d'avancement du projet de la zone industrielle de Haidara et du projet de la zone d'activités économiques de Fnideq.

Cette visite a également été l'occasion de s'arrêter sur la grande importance que revêtent ces deux projets pour créer des opportunités d'emploi et attirer des investissements à Fnideq, ce qui permettra à la ville de devenir un pôle économique et industriel important dans la préfecture.

Les responsables ont ainsi souligné la nécessité de conjuguer les efforts pour surmonter les difficultés administratives et techniques, de manière à achever l'ensemble des travaux de ces projets dans les délais impartis.



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh
AO/CB/20/2021	Prestations d'études techniques et de suivi des travaux pour la réalisation du Programme intégré de réutilisation des eaux usées traitées pour l'arrosage des espaces verts et des golf dans les Communes de Casablanca et de Mohammédia	08/02/2022 À 11 heures	Cent cinquante mille Dirhams 150 000,00 DH	neuf million sept cent cinquante-huit mille trois cent dirhams 9 758 300,00 DH

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous plis fermés et cachetés, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée au marché de gros aux voiries de la ville de Casablanca objet du présent appel d'offres, le 13 et le 14/01/2022 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A : 14 Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et l'heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
CASABLANCA BAÏA
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
Mail : casabaia@casabaia.ma



Art & culture

En 2025, Coldplay sortira son dernier album

Et c'est pas plus mal



Qui aurait pensé que le génie créatif du groupe de pop britannique, Coldplay, pouvait se tarir ? Pourtant, Chris Martin (chanteur), Jon Buckland (guitare), Guy Berryman (basse), Will Champion (batterie) et Phil Harvey (producteur) semblent se résigner à l'idée. "Notre dernier vrai disque sortira en 2025, et après cela, je pense que nous ne ferons que des tournées" a annoncé dans un entretien accordé à la BBC, Chris Martin, leader de Coldplay, nommé dans les catégories groupe de l'année et meilleur groupe rock/alternatif aux Brit Awards 2022, récompenses britanniques de la musique pop.

Ainsi, à partir de 2025, une fois l'album prévu dans les bacs, le studio du groupe à Londres, "The Bakery", une ancienne boulangerie reconvertie en studio, risque de sonner bien creux. Le projet musical du groupe britannique consistera uniquement à garnir le compte en banque de ses membres, en multipliant les tournées lucratives. "Peut-être que nous ferons quelques collaborations mais le catalogue de

Coldplay, à proprement parler, s'arrêtera à ce moment-là", a ajouté Chris Martin. A 44 ans, il se pose naturellement des questions après plus de 20 ans de carrière. Des doutes certainement amplifiés en octobre dernier, à la sortie du neuvième opus "Music of The Spheres". Un album sévèrement critiqué par les fans des premières heures du groupe, car à des années-lumière des standards dont Coldplay a habitude son public le plus fidèle.

"Music of The Spheres" ne restera pas gravé dans les mémoires et les livres d'histoire. Il est à des années-lumière du cinquième album de Coldplay Mylo Xyloto (2011), qui a battu le record de l'album le plus vendu au format digital avec 21,3 millions d'exemplaires écoulés en une année. En mal de magie, de mélodie et de virtuosité, "Music of The Spheres" manque d'à peu près tout et notamment les ingrédients qui ont fait la renommée du band formé en 1996 par Chris Martin et Jonny Buckland. Lesquels se sont initialement produits sur scène, en duo, sous le nom de Pecto-

ralz, avant de se nommer Starfish, après l'arrivée de Guy Berryman. Pour finalement jeter leur dévolu sur Coldplay (1997), en hommage au livre de psychologie de Philip Horkey intitulé Child's Reflections, quelque temps après avoir été rejoints par Will Champion, malgré son inexpérience. Il n'avait jamais joué de batterie dans un groupe auparavant.

Douze mois plus tard, Coldplay sortait un premier EP (45 tours) intitulé "Safety". Un disque qui n'a été édité qu'à 500 exemplaires. Le jour et la nuit, comparé au succès de "Viva la Vida". Un titre qui a certainement accru et renforcé la popularité d'une formation démocratique dont chaque membre reçoit 25% des bénéfices engrangés, mais qui n'a pas manqué de créer la controverse.

En décembre 2008, le guitariste américain Joe Satriani a déposé une plainte pour plagiat à l'encontre de Coldplay et de sa chanson "Viva La Vida", présente sur le quatrième album du groupe Viva la Vida or Death and All His Friends (2008). Selon l'un des

meilleurs "Guitar Hero" sur la planète, les Anglais auraient « copié et incorporé des portions substantielles » de sa chanson "If I Could Fly", issue de son dixième album "Is There Love in Space?" sorti en 2004.

A l'époque, l'affaire a fait grand bruit. D'autant que les reproches de Joe Satriani étaient fondés. D'ailleurs, en septembre 2009, les deux parties ont trouvé un accord financier en dehors des tribunaux. Une manière pour Coldplay d'avouer l'impair. Une trahison à l'encontre de son public qui ne manquera pas de critiquer le groupe si l'album de 2025 n'était pas le dernier comme annoncé, mais seulement un coup marketing. Une hypothèse crédible, à la lumière des déclarations de Chris Martin, au moment de la sortie en octobre de leur neuvième opus, Music of The Spheres. Le chanteur de Coldplay avait confié au magazine musical NME que le groupe avait l'intention de faire douze albums avant de s'arrêter. Soit trois de plus qu'aujourd'hui.

Chady Chaabi

"Aller en Chine, retour du futur"

Réflexions et impressions sur l'expérience chinoise

L'ouvrage "Aller en Chine, retour du futur" documente sur de récents voyages en Chine et met en relief les premières observations et impressions sur l'expérience de ce pays, a affirmé son auteur l'écrivain, jour-

naliste et analyste politique, Abdelhamid Jmahri.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de présentation et de signature de ce livre, organisée samedi à

Casablanca à l'initiative du Centre Loubila de formation aux activités artistiques et culturelles, M. Jmahri a relevé qu'il s'était rendu en Chine à quatre reprises, notant qu'à chaque voyage, il était en quête de réponses aux questions qui trottait dans les têtes de toute une génération qui a grandi en entendant le mot Chine depuis les années 60 et 70.

"Nous étions fascinés par les photos de Mehdi Ben Barka serrant la main à de hauts dirigeants chinois ainsi que par les livres qui nous parvenaient de Chine. Les discussions battaient leur plein dans les universités. Tout cela fut le socle d'une première familiarisation avec la Chine", a souligné l'auteur, également directeur de rédaction et de publication du quotidien arabo-phonie "Al Itihad Al Ichiraki".

Ces voyages, a-t-il ajouté, ont été une expérience pour découvrir si l'image de la Chine dans la réalité était similaire à celle qui avait peuplé son imaginaire dans les années 70 et au début des années 80.

L'esprit chinois ne réside pas uniquement dans la préservation d'un héritage de 3.000 ans. Il s'agit également d'une population qui vit l'avenir avec intelligence et innovation, a relevé M. Jmahri, se disant fasciné par la société chinoise, une société organisée qui accompagne les mutations et les transformations majeures que connaît le domaine de l'intelligence.

Le quotidien des Chinois est fait de dur labeur et de sérieux, a-t-il poursuivi, notant que 2020 aurait été l'année de l'élimination de la pauvreté si la pandémie de la Covid-19 ne s'était pas déclenchée. De l'avis de M. Jmahri, "Aller en Chine, Retour du futur" regroupe de nombreux aspects de l'expérience chinoise, mais il est impossible de résumer la Chine, ainsi que ses voyages et expériences dans ce pays dans un seul livre.

L'écrivain, journaliste et poète Jmahri est auteur de plusieurs ouvrages et recueils de poésie notamment "La profession de l'illusion" et "Un billet aller-retour en enfer".



Participation citoyenne des jeunes et des femmes

Remise des prix du concours de réalisation de capsules vidéo

Une cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours pour la réalisation de capsules vidéo sur la participation citoyenne des jeunes et des femmes a été organisée jeudi à Oujda.

Il s'agit de l'étudiant Jawad Koudad, qui a réalisé une capsule vidéo intitulée "Quand est ce que tu commenceras toi aussi ?", d'Illham Belakrim, avec la capsule "Une parmi d'autres" et de Hamza Zaghyoun, auteur d'une capsule intitulée "Où que nous soyons, nous pouvons créer la différence".

Ces capsules qui seront largement diffusées à travers les réseaux sociaux et sites web des partenaires de ce projet, visent la promotion de la participation citoyenne des femmes et des jeunes et ont pour objectif de véhiculer des témoignages ou des messages sur les comportements et attitudes citoyennes de la population dans ce cadre.

Ce concours a été organisé par les deux associations partenaires Oujda Ain Ghazal 2000 (OAG 2000) et l'Association de coopération pour le développement et la culture (ACODEC).

Cette initiative a été initiée en partenariat avec l'Université Mohammed Premier



d'Oujda, dans le cadre du projet "Appui à la consolidation des dynamiques de participation démocratique au niveau communal, provincial, régional et national pour contribuer à la réduction des inégalités socioécono-

mique au Maroc", mis en œuvre en partenariat avec OXFAM-Maroc et MPDL, avec l'appui financier de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement (AECID).

Festival international du film amateur d'Oujda

"The Crows Land" remporte le Grand prix



Le film irakien "The Crows Land" (La terre du corbeau), du réalisateur Mohamed Houcine Darbandikhani, a remporté le Grand prix de la 7ème édition du Festival international du film amateur d'Oujda, organisée du 22 au 25 décembre par l'Association Message d'art pour le développement et la créativité.

Le prix du meilleur scénario a été attribué à l'Algérien Ben Abdellah Mohamed pour le film "Je vais tout raconter à Dieu", alors que le prix de la meilleure réalisation a été accordé à son compatriote Youssef Dabih pour son film "Bleakness" (Tristesse).

L'acteur marocain Youssef Oubella a remporté le prix de la meilleure interprétation mas-

culine pour son rôle dans le film "Cauchemar", tandis que le prix de la meilleure interprétation féminine a été décerné à l'actrice algérienne Yusra Benseghir pour son rôle dans le film "Bleakness".

Ayant pour thème "Les amateurs du cinéma, graines de créateurs", cette édition a été organisée, en mode présentiel et à distance, en partenariat avec la Direction régionale de la culture et le Centre d'études et de recherches humaines et sociales d'Oujda (CERHSO).

Douze films avaient été sélectionnés pour la compétition officielle, représentant le Maroc, l'Algérie, la Syrie, l'Égypte, l'Irak, la Tunisie et la Jordanie, sur un total de 60 films à visionner.

Cette édition intervient après le succès de l'édition virtuelle organisée l'année dernière, dans le but de promouvoir l'échange culturel, renforcer la communication entre des amateurs du cinéma à travers le monde et encourager les jeunes talents dans ce domaine.

L'ouverture de ce festival a été marquée par les hommages rendus aux artistes Mohamed El Athir, Rabia El Kati et Hamid Bouchnak, ainsi qu'au technicien de cinéma Mustapha Belaïd.

Le jury de ce festival, présidé par le réalisateur tunisien Anis Lassoued, était formé du comédien Abderrahim El Meniari et du scénariste Omar Jeddi.

Au programme de cette édition, figuraient aussi une conférence nationale sur le thème "Le rôle de l'art et de la culture dans la mise en œuvre des mécanismes du Nouveau modèle de développement", en plus de différents ateliers et activités autour du cinéma et des jeunes.

Bouillon de culture

Spider-Man

Le nouveau Spider-Man est devenu le premier film de l'ère Covid à dépasser un milliard de dollars, durant le week-end de Noël dans le box-office.

"Spider-Man: No Way Home", avec la star britannique Tom Holland, a collecté 467,3 millions de dollars en Amérique du Nord et 587 millions à l'international, soit plus d'un milliard de dollars sur 12 jours, confirmant les attentes des analystes, a indiqué dimanche Exhibitor Relations, cabinet spécialisé dans l'industrie cinématographique.

Le film rejoint ainsi "Star Wars: The Force Awakens" qui était parvenu à cette performance en 2015, selon le magazine Variety, et ce malgré la propagation d'Omicron, le variant très contagieux du Covid-19 qui perturbe à présent le monde entier.

Avec un montant estimé à 23,8 millions de dollars, "Sing 2" a été la tête de l'affiche du week-end. Il a devancé "The Matrix: Resurrections" et "The King's Man" qui ont obtenu respectivement 12 millions de dollars et 6,4 millions de dollars.

Centre culturel

Le coup d'envoi des travaux de construction d'un centre culturel a été donné, vendredi, au quartier "Massay" à Sefrou.

La réalisation de ce projet culturel s'inscrit dans le cadre d'une convention tripartite conclue entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, et la commune de Sefrou.

Ce projet, lancé en présence du gouverneur de la province de Sefrou, Omar Touimi Benjelloun, sera édifié sur une superficie de 3.000 m², pour une enveloppe budgétaire globale de l'ordre de 25 millions de DH. Il sera réalisé dans un délai de 18 mois par la société Al Omrane Fès-Meknès.

Le centre culturel du quartier "Massay" sera financé en partenariat entre le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (16 millions de DH), le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville (6 millions de DH), et la commune de Sefrou (3 millions).

L'édifice culturel (R+2) comprend notamment un espace d'accueil et d'exposition, une salle de théâtre, une salle de réunion, des bureaux administratifs, une bibliothèque, une salle de musique et une autre polyvalente.

La réalisation de ce centre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de mise à niveau urbaine de la ville de Sefrou, qui porte sur la réalisation de nombreux projets dont des infrastructures culturelles.

Gianluca Di Marzio

*La voix
du mercato*



"Dans la rue, on ne me demande pas qui va jouer dimanche avec Milan, entre Ibrahimovic ou Giroud, mais plutôt qui va signer en juin!" Le journaliste Gianluca Di Marzio est l'un des meilleurs experts du mercato, cette passion italienne.

"Chez nous, les négociations et les rencontres entre les clubs et les agents se passent quasiment à la lumière du jour, dans des hôtels, un peu comme une foire", décrit celui



Chez nous, les négociations et les rencontres entre les clubs et les agents se passent quasiment à la lumière du jour, dans des hôtels, un peu comme une foire

qui dévoile et décrypte les transferts depuis bientôt vingt ans, à la télévision, sur Twitter (1,5 million d'abonnés) et sur son propre site.

"Je n'ai pas vu ça dans d'autres pays, ou assez récemment en Angleterre, cette volonté de vivre le mercato comme une émission de télé-réalité", assure à l'AFP le journaliste de 47 ans, regard rieur, petite barbe et téléphone toujours à portée de main.

Ce goût pour le "calciomercato" lui vient de son père, Gianni, reconverti dans les années 1990 en directeur sportif (à Cosenza et Venise) après avoir été entraîneur (à Naples ou au Genoa).

"Quand j'avais 15 ou 16 ans, il m'emmenait avec lui dans les hôtels où se passaient les négociations, ma passion est née de ces jours passés à ses côtés."

Ses contacts facilités avec les acteurs du football lui ont ensuite permis de sortir de bonnes informations comme journaliste, devenant rapidement un expert du mercato, d'abord dans des télé-locales avant de rejoindre Sky Sport.

Au point de devenir, selon un classement établi il y a quelques années par la chaîne de télévision américaine ESPN, l'un des "cinquante hommes et femmes les plus influents" du football mondial.

"Acteur moi-même du mercato? Certains me voient ainsi mais pas moi. Je ne pense pas que les journalistes spécialisés sur le mercato aient une influence si importante sur les discussions, même si bien sûr, le fait qu'une information sorte plus tôt ou plus tard peut parfois changer l'issue d'une transaction."

"L'été dernier, j'avais annoncé que le Genoa était près de conclure avec l'attaquant français Thomas Henry et je sais que cela a poussé Venise à relancer avec une meilleure offre pour finalement prendre le joueur... Mais le Genoa aurait dû conclure avant que je l'apprenne!", rapporte-t-il.

Dans son "almanach", un livre où il revient sur les coulisses de certains transferts récents, Gianluca Di Marzio félicite en revanche la Roma pour avoir su maintenir un secret parfait autour de l'arrivée de José Mourinho.

"Le directeur général Tiago Pinto m'a raconté ne pas avoir lui-même diffusé très largement à l'intérieur du club l'arrivée possible de Mourinho, précisément pour éviter que l'information ne fuite. Parfois, les clubs doivent non seulement faire des chachoteries aux journalistes, mais aussi à leurs salariés", s'amuse Di Marzio.

Les sources, ce n'est pas ce qui manque, dit-il: "Les alertes viennent de partout, y compris de gens que je

ne connais pas, qui rêvent de voir l'info passer à la télévision. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement l'agent, le directeur sportif ou le joueur... Beaucoup ont l'info car ils sont amis du chauffeur, amis de celui qui a réservé le vol privé..."

"Ensuite, il y a parfois des choses fausses, et le travail important et difficile est de vérifier", ajoute-t-il.

Pour le mercato hivernal qui s'ouvre le 3 janvier en Italie, il ne s'attend pas à un marché très actif dans un contexte financier toujours rendu difficile par la pandémie de coronavirus.

"Difficile", par exemple, de voir partir Dusan Vlahovic, très convoité mais encore sous contrat jusqu'en 2023 avec la Fiorentina.

"Plus probable" toutefois que la Juventus se sépare du Suédois Dejan Kulusevski pour "financer l'arrivée d'un attaquant", ajoute celui qui vient d'ajouter une corde à son arc en sortant un premier livre - la suite de l'autobiographie de Zlatan Ibrahimovic - comme directeur de collection pour l'éditeur Cairo.

"Ce nouveau rôle, cela m'a fait sentir comme un directeur sportif! Tu penses à quelqu'un, comme Ibrahimovic, et tu cherches à l'attirer et à négocier les conditions", décrit-il au sujet de ce livre attendu le 26 janvier en France.

NADOR DES COMPTE
SARL D'AU
Email : nadordescomptes@
gmail.com

CESSION DE PARTS
SOCIALES,
CHANGEMENT
DE DENOMINATION
SOCIALE, TRANSFERT
DU SIEGE SOCIAL
& MODIFICATIONS
STATUTAIRE.

I/ Par acte S.S.P en date à Nador du 25/10/2021, Mr. ANNASRI BELKACEM cède la totalité de ses parts sociales (soit 5000 parts) au profit de Mr. EL HOUURADI ABID.

II/ Mr. EL HOUURADI ABID devenant associé unique de la Sté « JIHANE&NABILA CAR » a décidé :

-De ratifier la cession des parts sociales.
-D'accepter le retrait définitif de Mr ANNASRI BELKACEM.

-De confirmer que la société est désormais administrée par Mr ANNASRI MOHAMMED, en qualité de gérant unique pour une durée illimitée avec leur signature unique.

-De changer la dénomination sociale de la société, sera désormais la suivante : «LOVONAD» SARL D'AU.

-De transférer le siège social sus - mentionné à : DR ARIMAM IHADDADEN, NADOR.

-De modifier en conséquence les articles 3, 4, 6 & 7 des statuts.

III/ Le dépôt légal a été effectué au G.T.P.I de Nador le 21/12/2021, sous le N° 4672.

N° 11 359/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE D'EL BOROUJ
CAIDAT
DE DAR CHAFFAI
COMMUNE DE DAR
CHAFFAI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE
PRIX N°01/2021.

Le vendredi 21janvier 2022 à 11 :00h, il sera procédé dans le bureau de Mr le président de la commune de Dar Chaffai à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 01/ C. D. C /2021 pour : L'affermage du souk hebdomadaire de la Commune de DAR CHAFFAI sauf l'abattoir communal au titre de l'année : 2022

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service de ressource financier de la Commune de dar Chaffai, il peut également être téléchargé à partir du portail des marches publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000 ,00 DHS (VINGT MILLE dirhams TTC.)

L'estimation des coûts d'affermage mensuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 42 000.00 dirhams TTC (quarante-deux mille Dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du servicedesressources financier de la Commune de dar Chaffai ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 02 du règlement de consultation.

N° 11 360/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRE DE PRIX
N° 37/2021/BP

Le 09/02/2022 a11 H il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial de El Kelaa des Sraghna.(Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL A L'AVENUE OUMAYY ISMAILA LALA VILLED'EL KELAA DES SRAGHNA, PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 110.000DHS (cent dix mille DHS).

- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5.432.880.00dhs (CINQ MILLION QUATRE CENT TRENTE DEUX MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DHS)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du servicedes marchés du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : 1-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

2-soit lesenvoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre du conseil provincial d'Elkelaa des Sraghna.

3-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

4- Soit lesenvoyer par voie électronique conformé-

ment à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

-Secteur : A-Classe :3-Qualification exigées : A1-A2-A3

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

N° 11 361/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 33/2021

Le 27/01/2022 à 10h00min du matin , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : « Etude technique d'élargissement et de renforcement de la RN29 du PK310+000 au PK 381+000 liaison routière Agghbalou - Boulemane. Province de Midelt». Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00Dhs (Cinq Mille dirhams).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 391 800,00 dhs (Trois cent quatre-vingt-onze mille huit cents dirhams, 00 Cts TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau ;
• soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau de Midelt ;
• soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 8 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

• Pour les concurrents installés au Maroc :

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme de l'attestation d'agrément pour les domaines D4.

• Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 11 362/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE
DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 34/2021

Le 27/01/2022 à 11 :00 min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : «Etude technique de construction des routes :

• la RP7306 du PK74+000 au PK103+000, liaison routière Ajdir – Itzer, (nouvelle RR319 du PK74+000 au PK103+000).

• la RP7318 du PK5+000 au PK54+000, liaison routière Midelt – barrage Tamalout, Province de Midelt».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00Dhs (Six Mille dirhams).

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 457 200,00 dhs (Quatre cent cinquante-sept mille deux cents dirhams, 00 Cts TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la logistique et de l'eau ;
• soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Equipement, du Transport et de la

logistique et de l'eau de Midelt ;

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 8 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

• Pour les concurrents installés au Maroc :

Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme de l'attestation d'agrément pour les domaines D4.

• Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 11 363/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE LA CULTURE
DIRECTION REGIONALE
BENI MELLAL
KHENIFRA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/DRC/BMK /2021

Le 25/01/2022 à 10 heures, il sera procédé au bureau du directeur régionale de la jeunesse et du sport département de la culture pour la région Beni Mellal Khenifra, sise à Avenue Abdelkrim Alkhattabi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix

n° 02/DRC/BMK/2021 relatif à « ETUDE SCENOGRAFIQUE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DU CENTRE D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE CULTUREL (CIPC) DE LA VILLE DE BENI MELLAL

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au secrétariat de la direction régionale de la jeunesse de la culture et de la communication département de la culture pour la région Beni Mellal Khenifra sise à Avenue Abdelkrim Alkhattabi, Beni Mellal.

Il peut être également télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 Dhs (vingt Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 500000.00 dhs (cinq cent mille Dirhams).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2- 12-349 du 08 jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014, relatif à la dématérialisation de la commande publique et à celles de l'article 31 du décret 2-12-349, précité;

- Soit transmettre leurs plis par la voie électronique.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé dans les bureaux de la province de Béni- Mellal (D.B.M/SM).
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :
Copie légalisée du certificat d'agrément, domaine d'activité: D13.

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 09 du règlement de la consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE LA JEUNESSE
DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION

Arrêté Gouvernatorial N°63/2021 du 17 Décembre 2021

Ordonnant l'ouverture d'une enquête publique relative à l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'exploitation du minerai d'Oxyde de Fer Oligiste couvert par le Permis minier N° 2340408 à la Commune d'Ouisselssate – Province d'Ouarzazate

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

ARRETE

Article I : L'ouverture d'une enquête publique le Mardi 18/01/2022 au siège de la Commune d'Ouisselssate, relative à l'Etude d'impact sur l'environnement du projet d'exploitation du minerai d'Oxyde de Fer Oligiste couvert par le Permis minier N° 2340408 à la Commune d'Ouisselssate

présenté par la société BEZZA ABDERRAHMANE MINING.

Article II : Le dossier de l'enquête publique sera déposé joint au présent arrêté ainsi que le(s) registre(s) mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet au siège de la Commune d'Ouisselssate, pendant la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Le présent arrêté doit être affiché dans les locaux de la Commune d'Ouisselssate, 15 jours au moins avant et pendant la durée de l'enquête publique et durant toute la durée de l'enquête publique qui est de 20 jours.

Article III : La population concernée par l'enquête dans la limite de la zone d'impact du projet soumis à l'étude d'impact sur l'environnement, est la population de la Commune d'Ouisselssate.

Article IV : Le contenu du présent Arrêté doit être appliqué par l'autorité administrative locale du lieu d'implantation du projet qui préside la commission chargée de la conduite de l'enquête publique.

N° 11 364/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE LA CULTURE ET
DE LA COMMUNICATION

N° 11 365/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة داربويزة

مشروع قرار

إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة لخلق طرق التهيئة DBr144 بجماعة داربويزة إقليم النواصر وبتعيين القطع الأرضية والبنائيات المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية وبالإحتلال المؤقت.

طيلة مدة شهرين ابتداء من تاريخ 29 دجنبر 2021 الذي يحدد تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نصه أسفله ، في الجريدة الرسمية ، بوضع الملف التقني و السجل المعد لتدوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم ، بمصلحة الممتلكات بمقر جماعة داربويزة خلال أوقات العمل الإدارية.

إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة لخلق طرق التهيئة DBr144 ذات عرض 30متر، والرابطة بين طريق التهيئة DBr123 وطريق التهيئة DBr124 داربويزة إقليم النواصر وبتعيين القطع الأرضية والبنائيات المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية وبالإحتلال المؤقت.

المادة الأولى: يعلن أن المنفعة العامة تقتضي تخطيط حدود الطرق العامة لتهيئة الطريق الجماعية العامة عدد DBr144 ذات عرض 30متر، والرابطة بين طريق التهيئة DBr123 و طريق التهيئة DBr124 وذلك بنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض.

المادة الثانية: تنزع بناء على ذلك، ملكية القطع الأرضية اللازم لهذه الغاية ، كما رسمت بحاشية ملونة في التصميم التجزيئي، الملحق بأصل هذا القرار وعينت في الجدول التالي :
المادة الثالثة: يفوض حق نزع الملكية إلى جماعة داربويزة .

المادة الرابعة: يعهد بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي ينشر في الجريدة الرسمية ، إلى رئيس جماعة داربويزة.

N°11 366/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة داربويزة

مشروع قرار

إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة لخلق طرق التهيئة DBr155 بجماعة داربويزة إقليم النواصر وبتعيين القطع الأرضية والبنائيات المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية وبالإحتلال المؤقت.

طيلة مدة شهرين ابتداء من تاريخ 29 دجنبر 2021 الذي يحدد تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نصه أسفله ، في الجريدة الرسمية ، بوضع الملف التقني و السجل المعد لتدوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم ، بمصلحة الممتلكات بمقر جماعة داربويزة خلال أوقات العمل الإدارية.

إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة لخلق طرق التهيئة DBr155 ذات عرض 30متر، والرابطة بين طريق مولاي التهامي رقم RP 3014 وطريق الجديدة RN1 بجماعة داربويزة إقليم النواصر وبتعيين القطع الأرضية والبنائيات المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية وبالإحتلال المؤقت.

المادة الأولى: يعلن أن المنفعة العامة تقتضي تخطيط حدود الطرق العامة لتهيئة الطريق الجماعية العامة عدد DBr155 ذات عرض 30متر، والرابطة بين الطريق الإقليمية 3014 (طريق مولاي التهامي) والطريق الوطنية رقم 1 (طريق الجديدة) وذلك بنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض.

المادة الثانية: تنزع بناء على ذلك، ملكية القطع الأرضية اللازم لهذه الغاية ، كما رسمت بحاشية ملونة في التصميم التجزيئي، الملحق بأصل هذا القرار وعينت في الجدول التالي :
المادة الثالثة: يفوض حق نزع الملكية إلى جماعة داربويزة .

المادة الرابعة: يعهد بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي ينشر في الجريدة الرسمية ، إلى رئيس جماعة داربويزة.

N°11 367/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
الكتابة العامة
مديرية الشؤون القروية

إعلان عن تنظيم طلب عروض

لكراء عقار مملوك للجماعة السلالية لايت مسعود لإنجاز مشروع فلاحى

تعن وزارة الداخلية (مديرية الشؤون القروية) عن تنظيم طلب عروض من أجل كراء عقار مملوك للجماعات السلالية قصد إنجاز مشروع استثماري في الميدان الفلاحي كما هو مبين في الجدول التالي:

اسم الملك	الجماعة السلالية المالكة	المراجع العقارية	الاقليم	القيادة	الجماعة	الموقع	مساحة ومميزات العقار	التمن الاقتماني للكرء
بلاد جماعة ايت مسعود	ايت مسعود	تحديد اداري رقم 291/1	بني ملال	ايت الربع	سمكت	قرب الطريق المعيدة الرابطة بين جماعة قصبية تادلة إقليم بني ملال وجماعة ابي الجعد إقليم خريبكة	162 هكتار و 83 ار بوري نو طيبة فلاحية و رعية	1500 درهم

يمكن سحب دفتر التحملات المتعلق بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم بني ملال او تحميله من الموقع الالكتروني لمديرية الشؤون القروية: www.terrescollectives.ma

ولمزيد من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالرقم 06.66.07.42.77.

ويمكن للمتأهلاتين إيداع أظفرتهم مقابل وصل لدى قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم بني ملال ابتداء من تاريخ 2022/01/03 الى غاية تاريخ 2022/01/24 على الساعة 10 صباحا، الذي هو آخر أجل قبول الأظرفة.

وستجتمع لجنة فتح الأظرفة يوم 2022/01/24 على الساعة 10 صباحا بمقر عمالة إقليم بني ملال.

N°11 369/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم النواصر
جماعة داربويزة

مشروع قرار

إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة لخلق طرق التهيئة DBr33 بجماعة داربويزة إقليم النواصر وبتعيين القطع الأرضية والبنائيات المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية وبالإحتلال المؤقت.

طيلة مدة شهرين ابتداء من تاريخ 29 دجنبر 2021 الذي يحدد تاريخ نشر مشروع القرار الوارد نصه أسفله ، في الجريدة الرسمية ، بوضع الملف التقني و السجل المعد لتدوين الملاحظات والتصريحات رهن إشارة العموم ، بمصلحة الممتلكات بمقر جماعة داربويزة خلال أوقات العمل الإدارية.

إعلان عن إيداع ونشر مشروع قرار يعلن أن المنفعة العامة تقضي بتخطيط حدود الطرق العامة لخلق طرق التهيئة DB33 ذات عرض 30متر، والرابطة بين الطريق الجهوية 320 (طريق أزموور) وطريق التهيئة DBT19 بجماعة داربويزة إقليم النواصر وبتعيين القطع الأرضية والبنائيات المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية وبالإحتلال المؤقت.

المادة الأولى: يعلن أن المنفعة العامة تقتضي تخطيط حدود الطرق العامة لتهيئة الطريق الجماعية العامة عدد DB33 ذات عرض 30متر، والرابطة بين الطريق الجوية 320 (طريق أزموور) وطريق التهيئة DBT19 وذلك بنزع ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذا الغرض.

المادة الثانية: تنزع بناء على ذلك، ملكية القطع الأرضية اللازم لهذه الغاية ، كما رسمت بحاشية ملونة في التصميم التجزيئي، الملحق بأصل هذا القرار وعينت في الجدول التالي :
المادة الثالثة: يفوض حق نزع الملكية إلى جماعة داربويزة .

المادة الرابعة: يعهد بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي ينشر في الجريدة الرسمية ، إلى رئيس جماعة داربويزة.

N°11 368/PA

ETUDE MAITRE
 FATIMA EZZOHRA
 TAOURAGT NOTAIRE
 A MARRAKECH
 RESIDENCE ASSALAM
 APPT 19 AV PRINCE
 MY ABDELLAH
 SOCIETE « COMMERCE
 ET SERVICE ASKAJOUR
 » S.A.R.L.A.U
 SOCIETE
 A RESPONSABILITE
 LIMITEE A ASSOCIE
 UNIQUEAU CAPITAL
 DE 10.000,00 DIRHAMS
 SIEGE SOCIAL :
 MARRAKECH
 RESIDENCE ASSALAM
 APPT 15 AV PRINCE
 MY ABDELLAH
 1/° Aux termes du procès-
 verbal de l'assemblée gé-
 nérale extraordinaire, tenue le 25/11/2021, l'asso-
 cié de la société « COM-
 MENCE ET SERVICE
 ASKAJOUR »
 S.A.R.L.A.U, a décidé ce
 qui suit :

* Changement de l'obj-
 jet Social, de la vente et
 l'achat de matériaux de
 construction à :
 1/ L'Achat et vente des
 produits d'entretien et ser-
 vice Auto-moto.
 2/ L'achat, la vente, le
 stockage et la distribution
 sous toutes ses formes des
 carburants, lubrifiants et
 tous produits dérivés du
 pétrole, en gros et en dé-
 tail.
 2/° Le dépôt légal a été fait
 au Greffe du tribunal de
 Commerce de Marrakech,
 le 22/12/2021 sous le nu-
 mero 40711121028436.
 3/° L'inscription a été faite
 au Greffe du tribunal de
 Commerce de Marrakech,
 le 22/12/2021 sous le nu-
 mero 14627.
 Pour extrait et mention
 N° 11 371/PA

OFFICE NATIONAL DE

L'ELECTRICITE ET DE
 L'EAU POTABLE (ONEE)
 Branche Eau
 DIRECTION
 REGIONALE
 DU TENSIFIT
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT-
 N°98/DR2/2021
 Séance publique


La Direction Régionale du
 Tensifit de l'ONEE-
 Branche Eau, sise à Mar-
 rakech, lance le présent
 appel d'offres qui concerne
 l'entretien et réparation des
 conduites de diamètres in-
 férieurs ou égal à 400 mm
 au niveau des centres rele-
 vant de l'Agence Mixte de
 CHICHAOÛA.
 Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article 10 du règle-
 ment de la consultation.
 Cette consultation est ou-
 verte uniquement aux pe-
 tites et moyennes en-
 treprises nationales
 telles que définies par l'ar-
 ticle n°1 de la loi n°53-00
 formant charte de la petite
 et moyenne entreprise.
 L'estimation du coût des
 prestations s'élève à 400
 000.00DH TTC.
 Le montant du cautionne-
 ment provisoire est fixé à 4
 000.00DH.
 Le dossier de consultation
 peut être retiré aux
 adresses suivantes :
 - Bureau Achats de la Di-
 rection Régionale du Ten-
 sifit de l'ONEE-Branche
 Eau, Boulevard Mohamed
 V-Angle Rue Badr, Gueliz
 BP: 631-Marrakech. Tél: 05
 24 43 93 46 - 05 24 42 07 31/
 Fax: 05 24 43 91 09.
 Le dossier de consultation
 est consultable et téléchar-
 geable sur le portail des
 marchés publics à l'adresse
 : [https://www.marches-
 publics.gov.ma/](https://www.marches-publics.gov.ma/).
 Le dossier de consultation

est remis gratuitement aux
 candidats.
 En cas d'envoi du dossier
 de consultation par la
 poste à un candidat, sur sa
 demande écrite et à ses
 frais, l'ONEE-Branche Eau
 n'est pas responsable d'un
 quelconque problème lié à
 la réception du dossier par
 le destinataire.
 Les plis des concurrents,
 établis et présentés confor-
 mément aux prescriptions
 du règlement de la consul-
 tation, doivent être :
 - soit déposés contre récé-
 pissé au Bureau d'Ordre
 de la Direction Régionale
 du Tensifit de l'ONEE -
 Branche Eau, Boulevard
 Mohamed V-Angle Rue
 Badr, Gueliz-Marrakech,
 avant la date et l'heure
 fixées pour la séance d'ou-
 verture des plis.
 - soit envoyés par courrier
 recommandé avec accusé
 de réception au Bureau
 d'Ordre de la Direction Ré-
 gionale du Tensifit de
 l'ONEE - Branche Eau,
 Boulevard Mohamed V-
 Angle Rue Badr, Gueliz
 BP : 631-Marrakech, avant
 la date et heure de la
 séance d'ouverture des
 plis.
 - soit remis au président de
 la commission d'appel
 d'offres en début de la
 séance publique d'ouver-
 ture des plis.
 L'ouverture publique des
 plis aura lieu le JEUDI 03
 FEVRIER 2022 à 10 heures à
 la Direction Régionale du
 Tensifit de l'ONEE -
 Branche Eau, Boulevard
 Mohamed V-Angle Rue
 Badr, Gueliz-Marrakech.
 Pour toute demande
 d'éclaircissement, renseigne-
 ment ou réclamation
 concernant le présent
 appel d'offres ou les docu-
 ments y afférents, prière de

contacter l'entité d'achat
 "Division Achats - DR2/C"
 de la "Direction Régionale
 Du Tensifit" à l'adresse :
 "Boulevard Mohamed V,
 Angle Rue Badr, Gueliz -

Marrakech" - Fax : (+212)
 05 24 43 91 09.
 Le règlement des achats de
 l'ONEE et les cahiers gé-
 néraux sont consultables et
 téléchargeables à partir du

site internet des achats de
 l'ONEE-Branche Eau à
 l'adresse : [http://www.
 onep.ma](http://www.onep.ma) (Espace entre-
 prise - rubrique Achats)
 N° 11 372/PC



ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
 ET DE L'EMPLOI
 ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
 REGION DE GUELMIM OUED NOUN
 DIRECTEUR PROVINCIALE DE SIDI IFNI

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région
 Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des
 plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appels d'offres ouvert SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	ACCREDITATION demandé
63/2021/EXP-IFNI SUR OFFRE DES PRIX	PRESTATION DE CUISSON DES INTERNATS ET LES CANTINES SCOLAIRES DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - AREF Guelmim Oued Noun - LOT UNIQUE	20000,00 DH (VINGT MILLE DH)	945 656,04 DH (NEUF CENT QUARANTE CINQ MILLE SIX CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS ET 04 CTS)	24/01/2021 A 11 H 00	Attestations de références

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marches au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
- Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

la Direction provinciale du MEN FP ES RS de SIDI IFNI
 Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni . Tel 05-28-87-69-68 Fax 05-28-78-04-68

N°11 370/PA

Horaires des trains

Marrakech - Tetouan - Tanger - Kenitra - Meknes - Fès - Rabat Agdal - Casablanca - Marrakech

Station	Marrakech	Casablanca	Rabat Agdal	Fès	Meknes	Kenitra	Tanger	Tetouan	Marrakech
Marrakech	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00
Casablanca	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50
Rabat Agdal	07:40	08:40	09:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40
Fès	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
Meknes	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20
Kenitra	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10
Tanger	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
Tetouan	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50
Marrakech	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	18:40	19:40	20:40

Marrakech - Casa Voyageurs - Rabat Agdal - Kenitra - Meknes - Fès - Tanger - Tetouan - Marrakech

Station	Marrakech	Casa Voyageurs	Rabat Agdal	Kenitra	Meknes	Fès	Tanger	Tetouan	Marrakech
Marrakech	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00
Casa Voyageurs	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50
Rabat Agdal	07:40	08:40	09:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40
Kenitra	08:30	09:30	10:30	11:30	12:30	13:30	14:30	15:30	16:30
Meknes	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20
Fès	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10
Tanger	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00
Tetouan	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	19:50
Marrakech	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	18:40	19:40	20:40



07.00 : Lecture du Saint Coran
 07.10 : Tinoubka
 07.40 : Ichaa Mam-laka
 08.35 : Arrouad
 09.30 : Kokoub Tayha Ep11
 10.30 : Machi Bhal-houm Ep 11
 10.50 : Oussrati Ep 57
 11.50 : ABangalaw Ep10
 12.20 : Rass Lam-hayen Ep 6
 12.50 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 1
 13.00 : JT Addahira
 13.20 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep14
 14.00 : JT en Amazigh
 14.20 : JT en Espagnol
 14.40 : Merdi Mimitou Ep 2
 14.50 : Merdi Mimitou Ep 3
 15.00 : Parlement Chambre des représentants
 18.00 : Machi Bhal-houm Ep 12
 18.20 : Quotidienne Bghit Namchi Baid Capsule 13
 18.30 : JT en Français
 18.50 : Dhak Aâla Rassek Ep 9
 18.55 : Dhak Aâla Rassek Ep 10
 19.00 : Stand up - Capsules 2021 : Capsule 2
 19.10 : Bangalaw Ep11
 19.50 : Rass Lam-hayen Ep 7
 20.30 : JT Principal
 21.30 : Chabab Fi Wajha
 22.30 : Alf Merhaba el Housseima
 23.30 : Dernier bulletin d'information
 23.50 : Téléfilm Al Hamza
 01.20 : Canal Atlas
 02.20 : Bangalaw Ep11
 02.50 : Rdat Lwalida Saison 2 Ep14
 03.30 : Kokoub Tayha Ep11
 04.30 : Tinoubka
 05.05 : Ichaa Mam-laka
 06.00 : Arrouad



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec laureats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 08:00:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA
 08:30:00 : MAGAZINE : LAHBIBA OUMMI
 09:25:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 09:55:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 10:05:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:00:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : HAY AL BAHJA
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 14:15:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:25:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:35:00 : FEUILLETON : FORSA TANIYA
 15:50:00 : FEUILLETON : BAB LBHAR
 16:20:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF
 17:55:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO
 18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMI-CHA
 18:20:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:35:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:50:00 : MAGAZINE : Nt7arkou ou Nktachfou
 20:55:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:00:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : METEO
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SAIYA
 21:50:00 : MAGAZINE : CHKOUN YISTATMAR FMACHROU3I
 23:25:00 : MAGAZINE : Nt7arkou ou Nktachfou
 23:30:00 : FEUILLETON : DISQUE HYATI
 00:10:00 : FEUILLETON : LAHN AL HAYAT
 00:55:00 : FEUILLETON : AL WA3D
 01:40:00 : MAGAZINE : MOUKHTAFOUNE
 02:45:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 03:10:00 : FEUILLETON : SOUQ DLALA
 04:05:00 : FEUILLETON : LOU3BAT AL QADAR
 04:50:00 : MAGAZINE : TOUBKAL



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h25 : Tfo
 08h15 : Téléshopping
 08h55 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 10h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Gremlins: Film
 15h20 : Le seigneur des anneaux les deux tours : Film
 17h40 : Ici tout commence : Série
 18h15 : Demain nous appartient : Série
 19h00 : Journal
 19h45 : My million, météo
 20h05 : Tous en scène : Film
 22h15 : Independence day : Film
 00h10 : Euro-millions
 00h50 : Programmes de la nuit



05h00 : Le 6h info
 05h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Mamanelles : Magazine
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série
 09h45 : Tout le monde à son



mot à dire : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h50 : Le Hobbit : la désolation de Smaug : Film
 14h20 : Affaire conclue : Magazine
 17h00 : Tout le monde à son mot à dire : Jeu
 17h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 18h45 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Un si grand soleil : Série
 20h05 : Laissez vous guider : Magazine
 22h20 : Dans les secrets de l'expo Vercingétorix : Documentaire
 23h30 : Mika symphonique à la Philharmonie : Concert
 00h50 : Affaire conclue
 01h55 : Émissions religieuses
 03h05 : Tout le monde veut prendre sa place
 03h55 : Chacun son tour.



05h00 : M6 music
 05h55 : M6 kid
 09h05 : Ca peut vous arriver
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 12h50 : Toi et moi à Noël : Téléfilm
 14h40 : Les souliers de Noelle : Téléfilm
 16h30 : Les reines du shopping
 17h40 : Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac : Magazine
 18h45 : Le 19.45, météo
 19h30 : Scènes de ménages : Série
 20h05 : Lego masters : Jeu
 22h15 : Lego masters : extra brique
 23h05 : Battlebots : le choc des robots : Divertissement
 01h05 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi
 19h50 : Documentaire : Orient-Express, le voyage d'une légende
 21h25 : Agatha Christie : 100 ans de suspense: Documentaire



22h20 : Monuments éternels : Série
 23h50 : Filaneries dans les Balkans : série doc
 01h40 : Un jour à
 02h55 : Arte regards.



05h00 : Okoo
 07h30 : Okoo vacances
 09h55 : Outre-mer, le mag
 10h35 : Outre-mer l'info
 10h50 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h10 : Les sept mercenaires : Film
 15h10 : Des chiffres et des lettres : Jeu
 16h00 : Slam : Jeu
 16h45 : Questions pour un champion : Jeu
 17h30 : Le 18 :30



18h00 : Le 19-20
 19h20 : Plus belle la vie : Série
 19h45 : Tout le sport
 20h05 : Le squat : Téléfilm
 21h40 : Quelque chose a changé : Téléfilm
 23h50 : Drôle de région, le rire près de chez vous ! Spécial Sud
 00h10 : Rochefort, Noiret, Marielle : documentaire
 01h45 : C'est pas le bout du monde : documentaire
 02h40 : Les matinales

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

FAIT SON TROU	SUITE	LETTRES DE MUSTAFA	NULLÉ PART AILLEURS	PEPS	FOND DE SOCIÉTÉ	AVEUG-LANTE	TOUTET ÉPROUVE
RÉTROGRADE			UTILE AU TIREUR PASSAGE				
VISAGE FRAPPÉ					FLOUZE		
		MORCEAU DE PIERRE	BOUT A BOUT DISTRIBUE		FERMÉ		
TRES BIZARRE OFFICIER					QUARTIER DE POTSDAM NAZI		
				SYMBOLE DU COBALT	CONNU CONSERVATEUR		LETTRES DE COOPER
MALAXÉ TRAINENT	QUARTIER D'ARLES	DIVISION PRONON					
MAGOLLILLE					PEMEURE LETTRES DE DAUDET		
				CHOISIS COUPLES			LA REINE MORTE BRODE
RICHE MAISON	ORGANE DE PRESSE	LETTRES DE TODI EN LICE		MORCEAU D'ARN	CERVIDE ÉGAL		
HÉDONISTE							
NÉNÉS						LETTRES DE STENDHAL	
LETTRES DE TANIS		FORME D'ÊTRE		PONANT			

Solution mots flechés d'hier

ACTEUR	C	AVANT	GRAND	MOU	DE	PROBLE	BASE	P	NOUVE
QUI PEUT VOUS LE	O	M	N	I	V	O	R	E	A
INTER	N	I	R	I	P	O	U	N	O
POUR	I	V	R	E	S	S	E	L	
CON	A	A	U	E	M	O	I	S	I
LE	L	D	T	R	I	C	T	R	A
MAINT	E	O	L	E	E	P	E		
ANT	S	R	S	A	L	E	R	E	
O	C	O	R	O	R	V	U	S	
OC	E	G	R	A	T	I	G	N	U
LA	N	O	X	A					
LA	C	B	R	E	A	K	M	A	T
HE	L	A	S	I	D	Y	L	L	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Layoune)
Abdelah khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1- Attestation
- 2- Vaste étendue – Première capitale du Japon
- 3- Particule de langage – Savoir-faire – Poussé
- 4- Pour chien méchant
- 5- Coordinant – Pierre tombale
- 6- Précise – Epée
- 7- Arme de rapace – Le matin
- 8- Confirmé – Pente
- 9- Saint des Pyrénées – Coupe
- 10- Choisi – Réfléchi - Gagné

VERTICALEMENT

- 1- Hôte habituelle
- 2- Prête un de ses organes – Prise de l’air
- 3- Lacs – Demi mouche
- 4- Possessif – Corps issus d’acides et d’alcools
- 5- Non corrompues
- 6- Parte en éclats – Indicateur
- 7- Entendement
- 8- Calcium – Roue à gorge – Palmipède
- 9- Prépare au tir – Chat domestique non castré
- 10- Grecque - Débattu

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	O	N	O	B	S	T	A	N	T
2	A	P	O	D	E		E		O	U
3	R	I	M	E		S	N	O	B	E
4	C	U		S	A	I	T		E	
5	O	M	O		S	T	A	B	L	E
6	T		T	R	I	E		E		L
7	I	D	E	A	L		A	R	M	E
8	Q	U	E	M	A	N	D	E		V
9	U	E		E	H	O	N	T	E	E
10	E	L	U	S		N	E	S	T	E

Grilles de sudoku

Facile

			7	8		5	6		
				6					
	9	8	4		2	1	3		
7	6		5		8			4	
2			4				8		
8			7		6		5	1	
	3	9	2		4	8	6		
				1					
	4	6		9	2				

Moyen

1			4			7	6		
	8	6						9	
							8		
9	5	8			1	4	2		
			2	5	4				
	7	4	8			5	1	6	
	9								
8						3	7		
	4	1		3				8	

Difficile

	8	5	3						
				6	9			7	
7			2				9		
4						5	8		
		1		3		2			
5	7							3	
	9				1			2	
3			4	9					
					3	7	6		

Expert

			8	6	1		4		
	8						7		
				4				3	
			5			2	1		
		9				8			
	8	4			7				
3			6						
	4						5		
	1	4	2	9					

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

2	6	7	5	8	4	3	1	9
5	3	9	6	2	1	4	8	7
1	4	8	3	9	7	2	6	5
7	1	4	8	5	6	9	2	3
9	8	5	2	4	3	6	7	1
6	2	3	1	7	9	5	4	8
8	7	2	9	6	5	1	3	4
4	5	1	7	3	2	8	9	6
3	9	6	4	1	8	7	5	2

Moyen

7	9	2	1	6	5	3	8	4
8	4	6	7	2	3	9	5	1
5	3	1	8	9	4	7	2	6
6	1	7	5	4	8	2	3	9
2	5	4	3	1	9	8	6	7
3	8	9	6	7	2	4	1	5
4	7	5	2	3	6	1	9	8
1	2	8	9	5	7	6	4	3
9	6	3	4	8	1	5	7	2

Difficile

7	9	2	1	5	6	3	4	8
4	5	6	8	3	2	9	7	1
1	3	8	7	4	9	2	6	5
9	8	1	3	6	4	5	2	7
5	2	3	9	8	7	4	1	6
6	7	4	5	2	1	8	9	3
3	4	7	6	9	5	1	8	2
2	1	5	4	7	8	6	3	9
8	6	9	2	1	3	7	5	4

Expert

9	1	7	5	6	8	2	3	4
5	3	6	4	2	9	7	1	8
4	8	2	7	3	1	5	9	6
1	7	8	2	9	4	6	5	3
2	6	4	3	1	5	8	7	9
3	5	9	6	8	7	1	4	2
7	2	5	8	4	3	9	6	1
8	9	3	1	5	6	4	2	7
6	4	1	9	7	2	3	8	5



Premier League : City imperturbable dans un Boxing Day fou et chahuté par le Covid

Vainqueur de Leicester (6-3), dimanche pour la 19^e journée, Manchester City continue à largement dominer une Premier League où le Covid-19 a dicté la cadence pour ce Boxing Day tronqué mais très spectaculaire.

Amputée de trois rencontres sur neuf - Burnley-Everton, Liverpool-Leeds et Wolverhampton-Watford -, cette grande tradition du football anglais a perdu un peu de magie sous l'effet du nouveau coronavirus, même si les stades étaient bien remplis.

L'organisateur du championnat a ainsi refusé une demande de report de dernière minute par Crystal Palace avant d'affronter Tottenham.

Les Eagles ont été privés de leur entraîneur français Patrick Vieira, testé positif au Covid, et d'une poignée de joueurs, mais la PL a estimé qu'ils ne rentreraient pas dans les critères justifiant un report.

La Premier League a, en revanche, accepté de décaler le Leeds-Aston Villa, prévu mardi pour la 20^e journée, la sortie tardive d'isolement des joueurs de Leeds ne leur permettant pas de préparer correctement la rencontre.

Une 20^e journée qui sera également amputée mardi de la rencontre Arsenal-Wolverhampton, reportée en



raison d'un trop grand nombre de joueurs indisponibles du côté des Wolves, du fait de cas de Covid et de blessures.

Cela porte à quinze les rencontres qu'il faudra reprogrammer pour des raisons sanitaires.

Il y a cependant eu du football sur les terrains et du grand spectacle.

Manchester City a ainsi remporté le match le plus prolifique du Boxing

Day dans l'ère de la Premier League contre Leicester (6-3) pour prendre 6 points d'avance sur Liverpool, qui a un match en moins.

Les Citizens semblaient partis pour une démonstration avec 4 buts sur leurs 4 premiers tirs cadrés.

Kevin de Bruyne, laissé seul par des défenseurs adverses, avait ouvert le score en se retournant (1-0, 5e) et Ilkay Gündogan avait poussé dans le

but un centre rasant repoussé par Kasper Schmeichel dans ses pieds (3-0, 21e), le tout était assorti de deux penalties offerts par Youni Tielemans et transformés par Riyad Mahrez (2-0, 13e) et Raheem Sterling (4-0, 25e).

Les Foxes ont eu le mérite de revenir en marquant trois fois en dix minutes au début de la seconde période, par James Maddison (4-1, 55e), Ademola Lookman (4-2, 59e) et Kelechi Iheanacho (4-3, 65e).

Un relâchement en guise d'avertissement sans frais pour City qui s'est repris, Aymeric Laporte, de la tête (5-3, 69e) et Sterling (6-3, 87e) recréant l'écart sur deux corners.

Derrière le leader, Chelsea et Arsenal ont fait de belles opérations.

Les Blues, qui jouaient en jaune, ont dû batailler pour aller l'emporter à Aston Villa (3-1) qui avait bousculé les Londoniens et ouvert le score sur un but contre son camp de Reece James (1-0, 28e). Mais un penalty tementement concédé par Matty Cash et transformé par Jorginho avait remis tout le monde à égalité avant la pause (1-1, 34e).

C'est finalement Romelu Lukaku, remis de son Covid et sorti du banc au retour des vestiaires, qui a fait basculer le match d'une tête décroisée (1-2, 56e) et en obtenant un penalty dans le temps additionnel, à nouveau

converti par Jorginho (3-1, 90+2) pour permettre aux siens de rejoindre Liverpool au nombre de points (41) même si les Reds ont une meilleure différence de buts.

Quant aux Gunners (4e avec 35 points), facile vainqueurs chez la lanterne rouge Norwich (5-0), ils ont profité de la défaite surprise de West Ham (6e) à domicile contre Southampton (3-2) pour prendre leurs distances sur un rival relégué à 7 unités, mais avec un match en moins.

Bukayo Saka a ouvert le score dès la 6^e minute après un beau pressing, et Kieran Tierney a doublé la mise juste avant la pause (2-0, 44e).

En seconde période, Bukayo Saka s'est offert un doublé (3-0, 67e), avant qu'Alexandre Lacazette n'enfonce le clou sur penalty (4-0, 84e) et qu'Emile Smith-Rowe n'alourdisse encore l'addition (5-0, 90+1).

Dans le rétroviseur des Gunners, on trouve Tottenham (5e) qui a écarté Palace (3-0) réduit à dix après l'expulsion de Wilfried Zaha (37e).

Harry Kane, bien servi par Lucas Moura, avait ouvert le score (1-0, 32e) avant que l'ex du PSG ne double la mise (2-0, 34e).

En seconde période, Son Heung-min a participé à la fête (3-0, 74e), une nouvelle fois servi par Lucas Moura.

Le règlement sur les chaussures des athlètes plus restrictif après les JO de Paris



Le règlement qui encadre les caractéristiques des chaussures en athlétisme deviendra un peu plus restrictif après les Jeux olympiques de Paris en 2024 pour les pointes, a annoncé jeudi World Athletics.

Le Conseil de la fédération internationale a amendé son règlement pour 2022 (les règles provisoires s'enseignent le 31 décembre 2021) et décidé notamment que l'épaisseur de

la semelle des pointes (chaussures pour la piste) serait autorisée jusqu'à 20 mm maximum pour toutes les disciplines à partir de novembre 2024, après les prochains Jeux olympiques à Paris, laissant le temps aux équipementiers de s'y préparer.

Aujourd'hui les semelles peuvent atteindre 25 mm pour le triple saut et pour les courses de 800 m et plus.

L'athlétisme international a été

bouleversé par l'arrivée d'une nouvelle génération de chaussures aux semelles plus épaisses, majoritairement avec des plaques de carbone et des mousses révolutionnaires, depuis 2016 pour la course sur route et 2019 pour la piste.

Ces nouvelles technologies, peu encadrées, ont permis une amélioration générale des performances et posé des questions d'équité entre les sportifs et de crédibilité des nombreux records du monde établis.

"L'objectif principal du groupe de travail sur les chaussures en athlétisme a été de trouver une solution à long terme à l'équilibre entre équité et innovation", écrit World Athletics dans son communiqué.

Parmi les nouveautés du règlement, il sera désormais interdit aux athlètes de se débarrasser de leurs chaussures juste après leur compétition, en les donnant à leur staff par exemple, afin de pouvoir satisfaire un éventuel contrôle.

Pelé publie une photo de Noël après sa sortie d'hôpital

Pelé, la légende brésilienne du football, est apparu souriant sur une photo de Noël publiée samedi sur Twitter, quelques jours après sa sortie de l'hôpital de Sao Paulo où il a suivi une chimiothérapie pour un cancer du côlon.

"Aujourd'hui, j'espère que vous vivez des moments d'amour, de paix et d'union, comme moi. Joyeux Noël les amis", écrit l'ex-footballeur de 81 ans, à côté de sa femme, Marcia Aoki, devant un sapin entouré de cadeaux.

deux.

Les médias locaux ont rapporté que Pelé avait passé Noël dans sa maison de Guarujá, située sur la côte de São Paulo.

Edson Arantes do Nascimento, plus connu sous le nom de Pelé, avait annoncé le 9 décembre être hospitalisé pour la dernière phase de sa chimiothérapie.

Le 4 décembre, Pelé avait été opéré d'un cancer du côlon détecté lors d'un contrôle de routine.



CAN 2022 : Les joueurs internationaux autorisés à rejoindre leurs sélections le 3 janvier

La Fédération internationale de football (FIFA) a annoncé, dimanche, que les joueurs internationaux devant disputer la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun (9 janvier - 6 février) pourront jouer avec leurs clubs jusqu'au 3 janvier.

La Confédération africaine de football (CAF) autorise désormais les clubs à conser-

ver leurs joueurs jusqu'au 3 janvier inclus, indique la FIFA dans un courrier adressé à l'Association européenne des clubs (ECA), aux ligues et aux fédérations européennes.

La date officielle de mise à disposition des joueurs pour les sélections participant à la CAN était fixée initialement au 27 décembre.

"Cette décision est prise dans un esprit de bonne volonté et de solidarité avec les clubs concernés compte tenu du fait qu'ils ont été affectés par la recrudescence de cas Covid", précise la FIFA dans son courrier.

La semaine dernière, l'ECA avait menacé de ne pas libérer les joueurs internationaux pour la CAN, s'inquiétant du protocole sa-

nitaire de l'épreuve sur fond de pandémie.

Outre le protocole sanitaire du tournoi, l'ECA pointait surtout le risque d'une absence des internationaux plus longue que la période de mise à disposition prévue, en raison des "quarantaines et restrictions de déplacement" liées notamment à l'émergence du variant Omicron du Coronavirus.

Report à une date ultérieure du classique ASFAR-Raja

Bonne opération du CAYB et de l'OCS

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) a décidé de reporter, à une date ultérieure, le match entre l'ASFAR et le Raja de Casablanca, initialement prévu ce lundi au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

"Après son retour au Maroc en provenance du Qatar, où il a joué la Supercoupe d'Afrique, le club du Raja de Casablanca est entré en confinement selon les mesures préventives dictées par le protocole sanitaire imposé par les autorités compétentes, visant à endiguer la propagation du nouveau variant du covid-19. Ainsi, plusieurs joueurs ont été testés positifs au coronavirus, d'où l'impossibilité pour le Raja de Casablanca de jouer son match face à l'ASFAR lundi 27 décembre, pour le compte de la 14^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi", selon un communiqué

de la LNFP.

"Soucieuse de la préservation de la santé de l'ensemble des intervenants lors de ce match et en application des mesures sanitaires adoptées par les autorités compétentes, la LNFP a décidé de reporter ce match à une date ultérieure", poursuit le communiqué.

Le Raja de Casablanca occupe actuellement la 2^e place du classement de la Botola Pro D1 avec 27 points, à huit longueurs du leader, le Wydad de Casablanca. De son côté, la formation militaire est troisième avec 23 points.

Par ailleurs, la 14^e journée du championnat s'est poursuivie dimanche avec la tenue de deux rencontres. L'Olympique de Safi (OCS) a renversé l'Olympique de Khouribga (OCK) sur le score de 2 buts à 1, en match disputé au stade El Massira de Safi.

L'ouverture du score pour la for-

mation safiote a été signée Mourad Naji à la 52^e minute, avant de doubler la mise par Hamza Khabba à la 69^e minute. Les Khouribguis ont réduit l'écart à la 90^e minute par Kabelo Seakanyeng.

Suite à cette rencontre, l'Olympique de Safi, 16 points, se hisse à la 11^e place, tandis que l'OCK demeure à la 12^e place avec 15 points.

Quant au Youssoufia de Berrechid (CAYB), il a pris le meilleur sur le Difaâ d'El Jadida (DHJ) par 3 buts à 2, au stade municipal de Berrechid.

La première réalisation a été inscrite à la 30^e minute par Soufiane Saadane en faveur du Youssoufia de Berrechid. Les chevaliers de Doukkala ont égalisé à la 45+8^e minute grâce à Ayoub El Gaadaoui. Les locaux ont pris l'ascendant à la 48^e minute avec une réalisation de Youness Rachid. Le Difaâ d'El Jadida est revenu à la marque à la 55^e minute par le biais d'El Gaadaoui, avant que le CAYB ne marque le but de la victoire à la 74^e minute par Youness Rachid.

Suite à ce résultat, le Youssoufia de Berrechid, 18 points, se hisse à la neuvième place, tandis que l'équipe jididie est septième du classement avec 20 points.

Résultats :

WAC-MCO : 3-2
SCCM-RSB : 1-1
HUSA-JSS : 0-0
RCOZ-FUS : 0-2
MAS-IRT : 2-1
CAYB-DHJ : 3-2



Cl.	Club	Pts	M	V	N	D	Diff	Cl.	Club	Pts	M	V	N	D	Diff
1	WAC	28	14	11	2	1	28	10	WAC	28	14	11	2	1	28
2	RJA	27	14	9	3	2	16	9	10	10	14	9	3	2	16
3	YBS	22	13	6	3	4	10	8	11	11	13	6	3	4	10
4	WYD	21	14	6	3	5	14	8	12	12	14	6	3	5	14
5	ASF	20	14	6	3	5	15	10	13	13	14	6	3	5	15
6	WYD	20	14	4	9	1	15	10	14	14	14	4	9	1	15
7	YBS	20	14	6	3	5	10	10	15	15	14	6	3	5	10
8	WYD	18	14	6	3	5	11	11	16	16	14	6	3	5	11
9	CAYB	18	14	3	5	6	17	21	17	17	14	3	5	6	17
10	IRT	17	14	5	2	7	16	16	18	18	14	5	2	7	16
11	OCK	16	14	2	7	5	8	9	19	19	14	2	7	5	8
12	YBS	16	14	3	5	6	15	10	20	20	14	3	5	6	15
13	OCK	16	14	3	5	6	17	21	21	21	14	3	5	6	17
14	MAS	16	14	2	6	6	9	14	22	22	14	2	6	6	9
15	MCO	16	14	2	6	6	10	10	23	23	14	2	6	6	10
16	OCK	16	14	2	6	6	1	10	24	24	14	2	6	6	1

15^e journée

Voici le programme des matches de la 15^e journée de la Botola Pro D de football:

Mardi 28 décembre

16h00: Mouloudia d'Oujda - Chabab de Mohammédia

16h00: FUS de Rabat - Wydad de Casablanca

18h15: Ittihad de Tanger - Hassania d'Agadir

Mercredi 29 décembre:

16h00: Renaissance de Berkane - Youssoufia de Berrechid

18h15: Difaâ d'El Jadida - Rapide d'Oued Zem

20h30: Jeunesse Sportive Salmi - Olympique de Safi

Judi 30 décembre

16h00: Raja de Casablanca - Maghreb de Fès

18h15: Olympique de Khouribga - ASFAR

Botola Pro 2

Voici les résultats complets de la 14^e journée de la Botola Pro D2 de football:

CJBG-USMO : 2-2

ASS-KACM : 1-1

CAK-SM : 1-3

RAC-TAS : 0-1

JSM-MAT : 2-2

UTS-WAF : 1-1

RCAZ-IZK : 1-2

OD-RBM : 3-1

Classement

1-UTS: 27 pts

2-MAT: 26 pts

3-SM: 24 pts

ASS: 24 pts

5-JSM: 23 pts

6-OD: 20 pts

RCAZ: 20 pts

RBM: 20 pts

IZK: 20 pts

10-RAC: 18 pts

11-TAS: 15 pts

12-CJBG: 14 pts

CAK: 14 pts

14-WAF: 13 pts

15-USMO : 12 pts

16-KACM : 4 pts

Championnat national scolaire de cross-country

Les athlètes de la région Drâa-Tafilalet décrochent la médaille d'or

La région Drâa-Tafilalet s'est adjugé la médaille d'or lors du 56^e championnat national scolaire de cross country, disputé samedi dans la province de Béni Mellal.

Ainsi, Houssine Ouzoul, représentant le lycée collégial Ahansal (région Drâa Tafilalet), a remporté la médaille d'or dans l'épreuve réservée aux élèves nés en 2009-2010 en bouclant la course en 7min40sec, devançant le représentant du lycée Arriad de la région de l'Oriental, Oussama Lambarki (médaille d'argent) qui a franchi la ligne d'arrivée en 7min46sec.

Bilal Choukri du lycée Ibn Tahir de la région Drâa Tafilalet s'est

classé troisième avec un chrono de 7min49sec.

Dans la course réservée aux élèves nés en 2007-2008, la région Rabat-Salé-Kénitra a décroché la médaille d'or en la personne de Yahya Khoutit représentant le lycée collégial Al Yasmine de Khémisset alors que Bilal Barsous (Fès-Meknès) a remporté la médaille d'argent en arrivant deuxième avant Mohamed Grini qui a décroché la médaille de bronze représentant la région Béni Mellal-Khénifra.

Dans la catégorie des nés en 2004-2005-2006, Zakariae Himer (Rabat-Salé-Kénitra) est arrivé premier, Mohamed Traybi (Fès-Meknès) deuxième alors que Jawad

Khchnia (Rabat-Salé-Kénitra) a occupé la troisième marche du podium.

Dans une déclaration à la presse, le directeur de la promotion du sport scolaire relevant du ministère de l'éducation nationale, du Préscolaire et des Sports Abdelmalik Mili, a indiqué que le sport scolaire est une composante essentielle pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et est un facteur important du développement humain, rappelant que le ministère de tutelle a mis en place une stratégie ambitieuse pour la promotion du sport scolaire et a accordé un grand intérêt à la participation de l'ensemble des élèves aux compétitions sportives.

Il s'agit d'un moment important qui permet à tout un chacun de découvrir de nouveaux talents et les champions de demain qui représenteront le Royaume dans les grandes compétitions internationales, a-t-il dit, soulignant l'importance pour les élèves de concilier la formation sportive et l'apprentissage scolaire.

Organisé par le ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports et la Fédération Royale marocaine du sport scolaire, le championnat national scolaire de cross-country s'est déroulé dans sa première étape à Béni Mellal du 25 au 27 décembre. La seconde étape se déroulera à Safi du 28 au 30 décembre.

En Mongolie, le long chemin à travers la steppe pour vacciner les bergers

L’infirmier Sodkhuu Galbadrakh tient sur ses genoux une boîte de vaccins anti-Covid, tandis qu’il parcourt une piste accidentée de la steppe mongole, allant de maison en maison pour offrir des doses de rappel aux bergers.

"Lors de la première vague, les gens faisaient la queue dehors (pour les vaccins) et je travaillais jusqu'à 21 heures", raconte Sodkhuu.

"Il y avait des jours où je ne rentrais pas chez moi. Maintenant, seules cinq à six personnes viennent se faire vacciner par jour."

Chaque jour, il appelle les éleveurs pour tenter d'organiser la troisième injection. Mais la réception téléphonique est mauvaise dans les pâturages, ne laissant souvent d'autre choix aux agents de santé que de se rendre directement chez les éleveurs.

En Mongolie, l'un des pays les moins peuplés du monde avec trois millions d'habitants sur un territoire grand comme trois fois l'Espagne, environ un tiers de la population est nomade.

Les autorités ont pris certaines des mesures les plus sévères du monde contre la pandémie de Covid-19, en fermant les écoles pendant la majeure partie des deux dernières années et en fermant les frontières.

La vaccination suscite une grande adhésion, plus de 90% des adultes ayant reçu deux injections.

Mais le programme de rappel connaît un succès plus mitigé parmi les communautés nomades, en raison de la désinformation en ligne et du défi logistique pour atteindre des communautés éloignées dans un pays aussi vaste.

Après avoir trouvé plusieurs foyers vides, Sodkhuu, accompagné du médecin Enkhjargal Purev, a rencontré une éleveuse de 37 ans, qui a accepté de recevoir sa troisième dose.

"J'avais prévu de faire mon rappel la prochaine fois que je me rendrais au centre du soum (ville)", explique à l'AFP Enkhmaa Purev, qui avait parcouru 160 kilomètres en début d'année avec son mari pour recevoir leurs premières doses.



Un autre éleveur, nommé Badamkhuu, n'a pas pu recevoir le vaccin en raison d'une pression artérielle élevée – un problème courant chez les éleveurs en raison d'un régime alimentaire riche en cholestérol.

"J'ai eu une pression artérielle extrêmement élevée après la deuxième dose [du vaccin chinois Sinopharm], donc je ne veux plus de vaccins", a également

déclaré Dulamsuren Gombojav, un éleveur de 65 ans, refusant lui aussi le vaccin. Selon le ministère mongol de la Santé, plus de 660.000 cas de Covid et près de 2.000 décès ont été recensés depuis le début de la pandémie.

Les cas ont chuté depuis la mise en place des vaccins, et Oulan-Bator craint que ces progrès ne soient remis en cause à cause de l'hésitation à se faire vacciner.

Seuls 45% environ des adultes ont reçu un vaccin de rappel. "Les jeunes répandent des rumeurs ou ont l'impression que le Covid est comme la grippe, et qu'ils peuvent s'en remettre facilement", soupire Sodkhuu.

"(Ils) pensent qu'ils n'ont pas besoin de vaccins ou de rappels".

Le jour où l'AFP a rejoint l'équipe médicale, celle-ci espérait administrer des rappels à six familles d'éleveurs. Seules trois ont accepté.

Mais Batbayar Ochirbat, le fonctionnaire à la tête du programme de vaccination, affirme que la population accepte de plus en plus la troisième dose.

"Les gens ont commencé à avoir confiance après avoir vu des personnes vaccinées recevoir des rappels, ne développer aucun symptôme et ne pas tomber malade", assure-t-il.

Depuis le mois de septembre, où un pic de plus de 3.000 nouveaux cas quotidiens a été enregistré, les chiffres sont redescendus à une moyenne de 200 cas quotidiens, ce qui, selon lui, est en partie dû aux rappels.

Recettes

Salade chaude aux légumes grillés



Ingrédients :

- 1 poivron rouge
- 1 poivron jaune
- 1 oignon moyen
- 2 courgettes moyennes
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 boîte (425 g / 15 oz) de flageolets
- 1 boîte (425 g / 15 oz) de lentilles
- 2 branches de basilic
- 2 tomates moyennes
- 2 c. à soupe de tomates séchées à l'huile, écrasées
- 1 c. à soupe de vinaigre balsamique
- Sel et poivre noir
- Pour garnir : 12 grosses olives noires

Préparation :

Lavez les poivrons, retirez les graines et coupez la chair en dés. Épluchez et hachez l'oignon. Lavez les courgettes, retirez les extrémités, puis tranchez-les finement.

Faites chauffer l'huile dans une grande poêle. Faites-y revenir les poivrons, l'oignon et les courgettes à feu vif, en remuant de temps en temps.

Pendant ce temps, égouttez et rincez les flageolets et les lentilles. Rincez, essayez et coupez le basilic et les tomates.

Versez les flageolets et les lentilles dans la poêle, remuez doucement, puis ajoutez le basilic, les tomates fraîches, les tomates séchées et le vinaigre.

Assaisonnez, puis laissez chauffer en remuant. Ajoutez les olives et servez sans attendre.

Les microplastiques, de continent en continent sur les vents d'altitude

Les microplastiques, polluants déjà retrouvés sur l'Everest, en Arctique ou au milieu des océans, peuvent être transportés entre les continents par des vents en altitude, met en évidence une étude publiée mardi dans la revue *Nature Communications*.

Ces résidus de quelques millimètres au maximum, provenant par exemple de la détérioration d'emballages ou du lavage des vêtements, préoccupent de plus en plus les chercheurs.

Leur présence a même été mise en évidence près du sommet de l'Everest, vraisemblablement issus de l'équipement des grimpeurs qui se pressent chaque année sur le toit du monde.

D'autres études en ont retrouvé dans la neige des Alpes ou de l'Arctique et ils ont également été identifiés dans des fleuves et les parties les plus reculées des océans.

Des études les avaient également mesurés dans l'air à proximité immédiate du sol.

Des chercheurs du CNRS, de l'université Grenoble Alpes 2 et de l'université de Strathclyde (Écosse) les ont cette fois cherchés dans de l'air "pur", en altitude au-dessus des nuages.

Des échantillons ont été prélevés à l'observatoire du Pic du Midi, juché à 2.877 mètres dans les Pyrénées françaises, entre juin et octobre 2017, avec une pompe aspirant 10.000 m³ d'air



par semaine.

Tous se sont avérés contenir des microplastiques. Dans des quantités sans risque immédiat pour la santé mais significatives dans une zone présumée préservée, où "on ne peut facilement attribuer" cette pollution à aucune origine locale, écrivent les chercheurs.

Pour en comprendre la provenance, ils ont calculé la trajectoire des différentes masses d'air échantillonnées sur les sept jours précédant les prélèvements.

Résultat, les polluants proviennent notamment du nord-ouest du continent africain, en passant au-dessus de la Méditerranée, d'Amérique du Nord ou de l'océan Atlantique.

Ces données confirment un trajet intercontinental, car la zone atmosphérique étudiée, la troposphère libre, agit comme "une voie hyper-ra-

vide" sur de très grandes distances pour les particules, explique Steve Allen, auteur principal de l'étude.

Pour le chercheur, c'est l'origine marine d'une part de ces particules qui constitue l'enseignement le plus saillant de l'étude.

"Que le plastique soit tiré de l'océan jusqu'à de telles altitudes montre qu'il n'y a pas de puils de stockage éventuel, il tourne en rond dans un cycle perpétuel. Ça montre qu'on ne peut pas juste envoyer le plastique à l'étranger, car il va vous revenir" sous une autre forme.

D'autant que certaines des particules analysées, de l'ordre du micron, "sont d'une taille que nous pouvons respirer", ajoute Deonie Allen, également auteure de l'étude.

Ces résultats "montrent qu'il s'agit bien d'un problème mondial", ajoute la chercheuse.